

BOMBARDIER



GUIDE DU CONDUCTEUR

DS 7404

704.000 002



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Ne conduisez jamais ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

L'information particulièrement importante contenue dans ce *Guide du conducteur* est identifiée par les symboles suivants:



Ce symbole d'avertissement de sécurité signifie ATTENTION!



AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave incluant la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VTT EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE.

Une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles, si vous ne conduisez pas prudemment.

Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du *Guide du conducteur*, du *Guide de sécurité* et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.**

Conserver le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* dans le véhicule en tout temps.

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
VALCOURT QUÉBEC
CANADA J0E 2L0



AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter pour avoir fait l'achat d'un tout nouveau véhicule tout-terrain (VTT) Bombardier. Vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires VTT Bombardier autorisés disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire que vous obteniez entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a effectué les derniers réglages. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué l'utilisation, l'entretien et les aspects de sécurité du véhicule; nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *Manuel de réparation VTT* approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est impossible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a prééminence.

L'information ainsi que les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que Bombardier poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements tardifs, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. Bombardier se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les illustrations de ce document représentent des constructions types des différents ensembles, et peuvent ne pas reproduire tous les détails ni la forme exacte des pièces. Elles montrent toutefois des pièces dont la fonction est identique ou semblable.

Les caractéristiques sont exprimées en unités SI (métriques), et sont suivies de l'équivalent en unités américaines ou SAE entre parenthèses. Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'être très précis, certaines conversions sont arrondies par souci de simplicité.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine Bombardier. Ces derniers sont spécialement conçus pour votre véhicule et fabriqués de manière à rencontrer les normes de qualité établies par Bombardier.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les opérations d'entretien et de réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

AVIS	4
MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	5
AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	8
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER VTT BOMBARDIER 2000	34
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	36
NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION	38
ÉTIQUETTE VOLANTE	38
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	39
IDENTIFICATION DE VOTRE VTT	41
Emplacement du numéro d'identification du moteur et du numéro d'identification du véhicule	41
COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS	42
1) Manette d'accélérateur	44
2) Manette de frein avant	44
3) Levier d'embrayage	45
4) Loquet de frein	45
5) Commutateur d'éclairage	46
6) Interrupteur d'arrêt du moteur	46
7) Bouton de démarrage du moteur	46
8) Bouchon de réservoir de carburant	47
9) Interrupteur d'allumage	47
10) Groupe de lampes témoins	47
11) Réservoir de liquide de frein avant	47
12) Robinet de carburant	47
13) Sélecteur de vitesse	48
14) Compartiment de rangement	49
15) Loquet de siège	49
16) Repose-pied	50
17) Pédale de frein arrière	50
18) Réservoir de liquide de frein arrière	50
19) Bouchon de réservoir d'huile à moteur/à transmission	50
LIQUIDES	51
Carburant	51
Huile à moteur et à transmission	51
Liquide de refroidissement	53
Liquide de frein	54
Batterie	54

PÉRIODE DE RODAGE	56
Moteur	56
Révision-10 heures.....	56
VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION	57
CONSIGNES D'UTILISATION	58
Généralités	58
Démarrage à froid	58
Démarrage à chaud	59
Pour arrêter le moteur	59
Changement de vitesse de transmission.....	59
OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	60
Moteur noyé.....	60
Surchauffe du moteur	60
Entretien d'après-utilisation.....	60
Entreposage et préparation présaisonnaire	61
TABLEAU D'ENTRETIEN	62
Réglementation régissant le système de réduction des émissions de bruit	62
Normes de contrôle anti-pollution	62
ENTRETIEN	65
Lubrification.....	65
Entretien.....	67
Système d'alimentation	69
Système électrique	71
Groupe d'entraînement	73
Suspension.....	75
Pneus et roues	76
Freins	77
Carrosserie et châssis	77
CHARGEMENT ET TRANSPORT	79
Chargement	79
Transport.....	79
DIAGNOSTIC DES PANNES	80
FICHES TECHNIQUES	83
GUIDE SI.....	86
CHANGEMENT D'ADRESSE.....	89

AVIS

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité*, ont pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Ce guide fait usage des symboles suivants.

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès, si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement la motomarine ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire nécessaire pour effectuer correctement une opération.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent la sécurité.

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en véhicule tout-terrain (VTT), il est bon de connaître certains principes de base qu'il FAUT observer aux commandes d'un tel véhicule.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

UN VTT N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.

Le VTT se manie différemment des autres véhicules, incluant les motocyclettes et les voitures. Prendre les précautions qui s'imposent, sinon une collision ou un renversement peut survenir rapidement, et ce, même lors de manœuvres de routine, telles la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on omet de se conformer à ces instructions:

- Lire attentivement le *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* et toutes les étiquettes en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites.
- Ne jamais utiliser un VTT sans les instructions qui s'imposent. **Suivre un cours de formation.** Les débutants devraient s'inscrire à un cours de formation dispensé par un instructeur reconnu. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT pour connaître les cours de formation les plus près ou appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 (800) 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227.
- Il est important de toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne devrait jamais conduire un VTT.
- Ne jamais transporter un passager sur un VTT.
- Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltée, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.
- Ne jamais utiliser un VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route recouverte de gravier.
- Ne jamais utiliser un VTT sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux au moyen de verres de protection ou d'une visière, porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et des pantalons.
- Ne jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ou d'autres types de cascades.
- Toujours inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Toujours suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.
- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds du VTT lorsque celui-ci est en marche.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle d'un VTT sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.

- Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à des vitesses excessives.
- Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou selon vos compétences. Pratiquer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Toujours escalader une pente de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Vérifier soigneusement le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer trop brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- Toujours descendre une pente et y appliquer les freins de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Vérifier soigneusement le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.
- Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables. Transférer son poids en amont du VTT. Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour un terrain au niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.
- Toujours procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule commençait à rouler vers l'arrière en escaladant une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente. Advenant un calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, faire appel à la méthode de freinage spéciale décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Débarquer en amont du véhicule ou sur le côté si le véhicule est orienté bien droit vers le haut de la pente. Tourner le VTT et remonter sur ce dernier en procédant de la façon décrite dans ce guide.
- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels de gros rochers ou des arbres abattus. Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour négocier des obstacles.

- Toujours procéder avec soin si le véhicule patine ou glisse. On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un VTT qui dérape ou qui glisse en pratiquant à basse vitesse sur un terrain égal et au niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes, telle la glace, conduire lentement en faisant preuve de prudence afin de réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.
- Ne jamais utiliser ce VTT dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Il est important de se rappeler que des freins humides présentent une efficacité réduite. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, les appliquer à répétition pour ainsi sécher les plaquettes de frein.
- Toujours s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.
- Toujours utiliser les pneus dont la dimension et le type sont prescrits dans le *Guide du conducteur*. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le *Guide du conducteur*.
- Ne jamais modifier un VTT en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu.
- Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour un VTT. S'assurer de bien répartir et de fixer solidement la charge. Réduire la vitesse et observer les instructions contenues dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.
- **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ EN VTT**, communiquer avec la Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au numéro 1 (800) 887-2887, ou au Canada, avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

Tout en lisant ce guide, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Committee et il est primordial qu'on les retrouve dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* de tous les VTT.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales, votre véhicule peut différer.

AVERTISSEMENT



V00A0AR

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans respecter les instructions prescrites.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le VTT dans les situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre le cours de formation certifié offert par Bombardier. On leur suggère ensuite de pratiquer régulièrement les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Pour de plus amples renseignements sur le cours de formation, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT ou appeler Bombardier au 1-450-532-5000.



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On déconseille aux enfants n'ayant pas l'âge minimal recommandé de conduire un VTT afin d'éviter les risques de blessure ou de décès.

Même si un enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'entraîner dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne devrait conduire un VTT de Bombardier.



V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

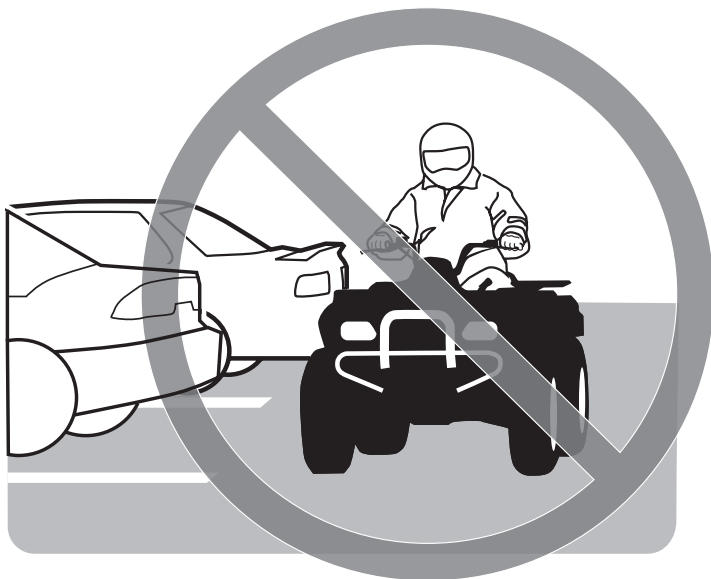
Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du VTT.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter un passager. Le siège allongé doit permettre au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Ce siège n'est pas conçu pour transporter des passagers.

AVERTISSEMENT



V00A03Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus du VTT ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non pour les surfaces asphaltées. L'utilisation sur de telles surfaces peut réduire la maniabilité et la maîtrise du VTT, en plus d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.



V00A04Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route recouverte de gravier. Dans plusieurs états, il est illégal d'utiliser un VTT sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.



V00A06Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans porter un casque de motocycliste approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation du véhicule sans porter un casque de motocycliste approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans porter des verres de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque de motocycliste approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- des verres de protection ou une visière
- des gants
- des bottes
- une chemise ou une veste à manches longues
- des pantalons



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement pourrait en souffrir grandement.

Votre vitesse de réaction pourrait être plus lente.

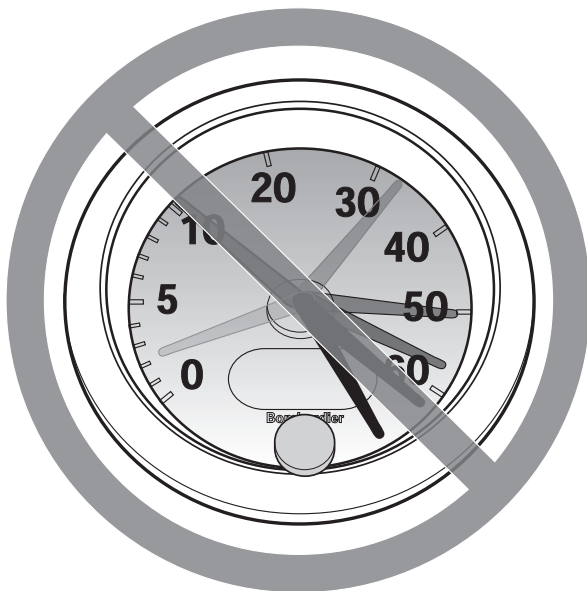
Votre sens de l'équilibre et votre perception pourraient en souffrir.

Un accident pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.

AVERTISSEMENT



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

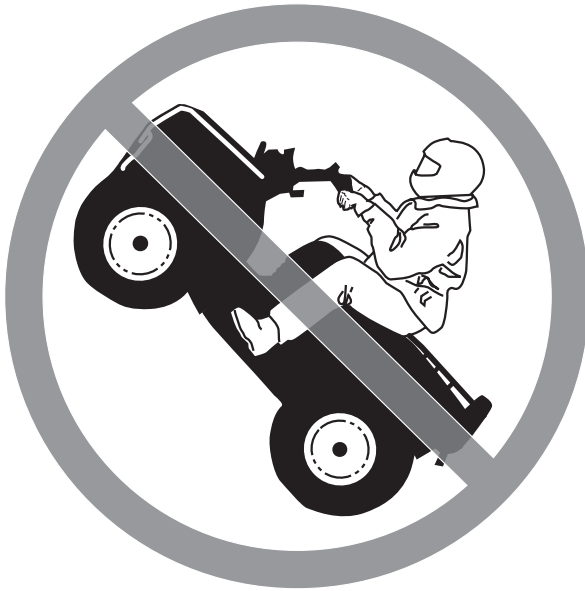
Conduire le VTT à des vitesses excessives.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du VTT, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.



V00A09Q

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades, tels des cabrés ou des sauts. Éviter les manœuvres visant à épater les gens.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le VTT avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Toujours suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



V00A0BQ

DANGER POSSIBLE

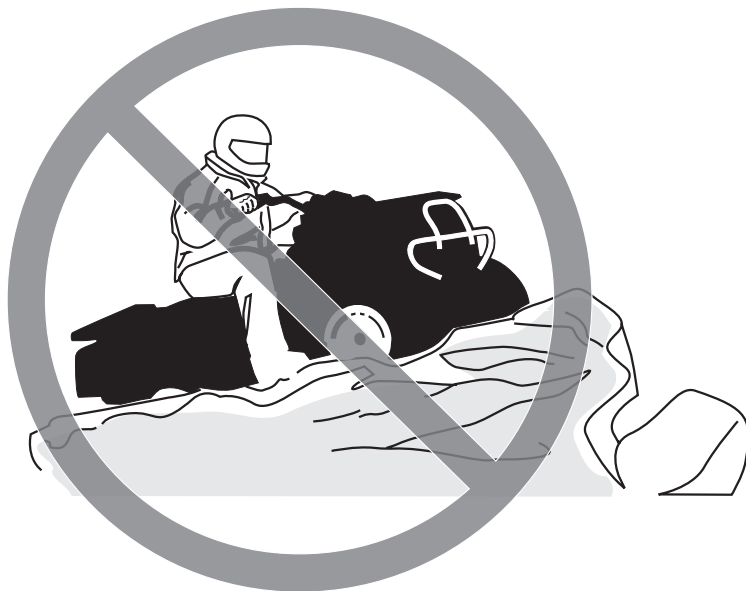
Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le VTT est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le VTT ou perdre l'équilibre et chuter du véhicule. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière et provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds du VTT lorsque celui-ci est en marche.



V00A0CQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être extrêmement prudent en utilisant le VTT en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du VTT, ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.

AVERTISSEMENT



V00A0DQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être extrêmement prudent lors d'une utilisation sur des terrains très accidentés, glissants ou friables.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, incluant un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du VTT sur de tels terrains.

Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.



V00A0EQ

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du VTT pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à des vitesses excessives.



V00A0QQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

Pratiquer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.



V00A0FQ

DANGER POSSIBLE

Méthode d'escalade inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours escalader une pente de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et dans le *Guide de sécurité*.

Toujours vérifier soigneusement le terrain avant d'escalader une pente.

Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer trop brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine, puisque le VTT pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.



V00A0GQ

DANGER POSSIBLE

Méthode inadéquate de descente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre une pente de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et dans le *Guide de sécurité*.

REMARQUE: Une technique de freinage spéciale s'impose lorsqu'on descend une pente.

Toujours vérifier soigneusement le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.



V00A0HQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour un terrain au niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables.

Transférer son poids en amont sur le VTT.

AVERTISSEMENT



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport prescrit et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule perd sa vitesse en marche avant:

Garder son poids en amont.

Appliquer les freins.

Verrouiller le mécanisme de stationnement après s'être immobilisé.

Si le véhicule commence à rouler vers l'arrière:

Garder son poids en amont.

Ne jamais appliquer le frein arrière si le véhicule roule vers l'arrière.

Appliquer graduellement le frein avant.

Une fois complètement arrêté, appliquer également le frein arrière et verrouiller le mécanisme de stationnement.

Débarquer en amont du véhicule ou sur le côté si le véhicule est orienté bien droit vers le haut de la pente.

Retourner le VTT et remonter sur ce dernier en procédant de la façon décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



V00A0JQ

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision. Pourrait provoquer un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels de gros rochers ou des arbres abattus.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, toujours procéder de la façon décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



V00A0KQ

DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du VTT.

Le VTT peut également revenir en traction de façon inattendue, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un VTT qui dérape ou qui glisse en pratiquant à basse vitesse sur un terrain égal et au niveau.

Sur les surfaces très glissantes, telle la glace, conduire lentement en faisant preuve de prudence afin de réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.



V00A0LQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant rapide.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, entraînant ainsi une perte de traction et une perte de contrôle pouvant mener à un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on prescrit dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Il est important de se rappeler que des freins humides présentent une efficacité réduite. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, les appliquer à répétition pour ainsi sécher les plaquettes de frein.



V00A0MQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate en marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, entraînant ainsi des blessures graves.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.



V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans les pneus prescrits ou dont les pneus présentent une pression inadéquate ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats sur ce VTT ou l'utilisation du VTT avec des pneus présentant une pression inadéquate ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus dont la dimension et le type sont prescrits dans le *Guide du conducteur* de ce véhicule.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



V02A01Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un VTT ayant subi des modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou une modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, entraîner un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce VTT en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être des composants d'origine Bombardier, ou l'équivalent, conçus pour ce VTT, et l'installation et l'utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

AVERTISSEMENT



V02A02Q

DANGER POSSIBLE

Surcharge du VTT, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et entraîner ainsi un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour ce VTT.

S'assurer de bien répartir et de fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse en transportant une charge ou en tirant une remorque.
Prévoir une plus grande distance pour le freinage.

Toujours procéder de la façon décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

Tout en lisant ce guide, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER VTT BOMBARDIER 2000

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque VTT BOMBARDIER 2000 vendu comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de BOMBARDIER VTT, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour l'utilisation privée ou

TROIS (3) MOIS CONSÉCUTIFS, pour l'utilisation commerciale.

Les pneus originaux de votre VTT sont garantis par le fabricant de pneus identifié ci-dessous. Si vous croyez qu'un des pneus originaux comporte un vice de conception ou de fabrication, nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, de demander à votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier de vous assister.

Carlisle Tire & Wheel Company

23 Windham Boulevard

Aiken, SC 29805

Pour toute question de garantie: 1-800-260-7959

Kenda U.S.A.

7095 Americana Parkway

Reynoldsburg, OH 43068

Pour toute question de garantie: (614) 866-9803, poste 210

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé VTT BOMBARDIER lors de la délivrance d'un VTT BOMBARDIER neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour un VTT BOMBARDIER.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé VTT BOMBARDIER.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé VTT BOMBARDIER dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée VTT BOMBARDIER ou une preuve d'achat du VTT BOMBARDIER 2000 neuf et inutilisé et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces du VTT BOMBARDIER;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur du VTT BOMBARDIER 2000*»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire VTT BOMBARDIER non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation ou de négligence. Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LA OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur VTT BOMBARDIER, ni un concessionnaire autorisé VTT BOMBARDIER, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente du VTT BOMBARDIER.

6. TRANSFERT

Si le consommateur vend le VTT faisant l'objet des présentes, il devra céder et transférer cette garantie qui sera valide pour le reste de la PÉRIODE pertinente telle que définie à l'article 1, au nouvel acheteur.

7. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé VTT BOMBARDIER en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur VTT BOMBARDIER.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

CANADA:



BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
VTT
CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE
VALCOURT QUÉBEC J0E 2L0
CANADA

Tél.: (450) 532-5000

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

JUIN 1999

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi mon véhicule doit-il être enregistré à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier se doit d'enregistrer votre véhicule auprès de Bombardier. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra:*

a) de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé de VTT Bombardier en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formulaires de réclamation de garantie.

b) d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

c) d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, s'ils retrouvaient votre véhicule.

Q: Pourquoi mon véhicule tout-terrain doit-il être immatriculé?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer un véhicule tout-terrain pour deux raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer un véhicule tout-terrain, au même titre qu'une automobile; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de mon véhicule?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.*

Q: La garantie peut-elle devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas mon véhicule neuf exactement comme l'indique le *Guide du conducteur*?

R: *La garantie d'un véhicule neuf ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en est de même pour les opérations effectuées par le client comme les vidanges d'huile et les changements de filtre à huile, et surtout les opérations de mise au point comme dans le cas du carburateur.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie limitée?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans certains cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement de l'huile, bris d'une pièce dû à l'utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.*

- Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?
- R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*
- Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles également couvertes par la garantie limitée?
- R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.*
- Q: Si je vends mon véhicule pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie limitée?
- R: Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*
- Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?
- R: Votre concessionnaire Bombardier VTT ainsi que Bombardier sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre véhicule sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquez avec le propriétaire de la concession ou son directeur administratif.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les VTT de Bombardier.

NORMES DE CONTRÔLE ANTI-POLLUTION

Selon la politique de la California Air Resources Board (CARB), ces VTT doivent rencontrer les normes sur les systèmes d'échappement des véhicules tout au long de leur durée d'utilisation lorsqu'ils sont utilisés et entretenus conformément aux directives prescrites.

En Californie, on obtient annuellement une étiquette de non-conformité rouge (ainsi qu'une étiquette de conformité verte) au moment de l'enregistrement de son véhicule. L'étiquette appropriée est émise d'après le numéro d'identification du véhicule (8^e caractère du N.I.V.).

CATÉGORIE DE VÉHICULE	8 ^E CARACTÈRE DU N.I.V.
Étiquette de non-conformité rouge	Doit être un C ou un 3
Étiquette de conformité verte	Tout caractère alphanumérique autre qu'un C ou un 3

ÉTIQUETTE VOLANTE

Ce VTT est muni d'une étiquette volante et d'étiquettes contenant d'importants renseignements de sécurité.

Ces étiquettes font partie intégrante du véhicule et doivent y être apposées en permanence. Si une étiquette se décollait ou devenait illisible, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour la faire remplacer.

Toute personne utilisant ce véhicule doit lire et comprendre toute cette information avant de partir en randonnée.

AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte du VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROPRIÉS.

NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.

NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. SUIVRE TOUTS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

S
MODÈLE SPORT

CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU POUR UN USAGE RÉCRÉATIF PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.

CONDUCTEUR SEULEMENT PAS DE PASSAGERS

NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS VEZ MOINS DE 16 ANS.

CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE HORS-ROUTE SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES COMPÉTENCES AVANCÉES.

DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

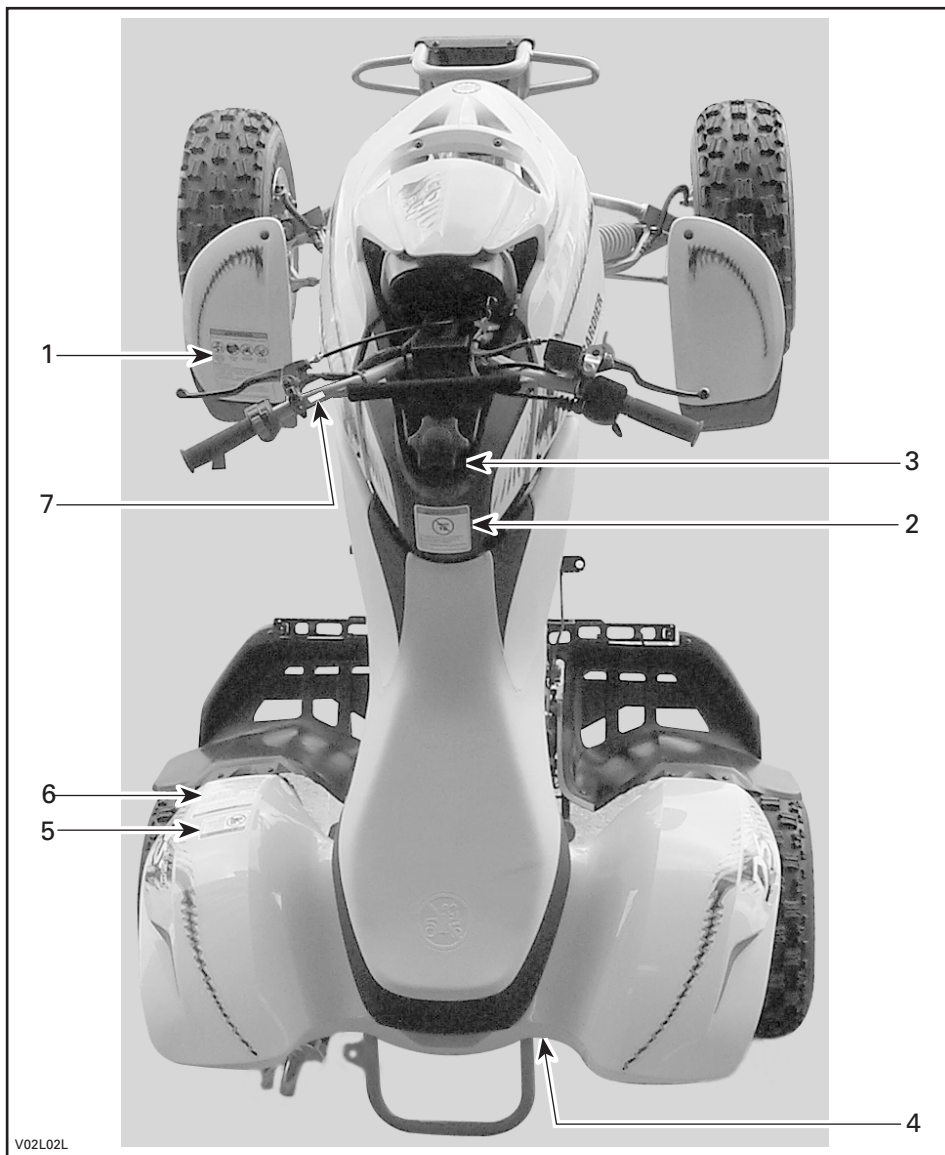
VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION DES VTT.

NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.

V02M01L

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre VTT. Si elles viennent à se décoller ou à s'endommager, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



V02L02L

ÉTIQUETTE 1

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.






TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.

NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.

NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPEFICANT OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

RÉPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

704 900 002

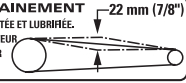
V01M01Z

ÉTIQUETTE 4

CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT

22 mm (7/8")


LA CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT DOIT ÊTRE BIEN AJUSTÉE ET LUBRIFIÉE. LE JEU DOIT ÊTRE DE 22 mm (7/8") AVEC LE CONDUCTEUR SUR LE VÉHICULE. LIRE LE MANUEL DU CONDUCTEUR POUR LES INSTRUCTIONS COMPLÈTES.



V02M06Y

ÉTIQUETTE 5

⚠ AVERTISSEMENT



NE JAMAIS prendre de passagers.

Les passagers peuvent causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

704 900 006

V01M07Z

ÉTIQUETTE 2

⚠ AVERTISSEMENT



MOINS DE 16

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704 900 012

V01M02Z

ÉTIQUETTE 6

⚠ AVERTISSEMENT

Une pression de gonflage de pneu incorrecte ou une surcharge peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Une perte de contrôle du véhicule peut entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

PRESSION DES PNEUS

- Régler sur pneus froids:
 - Recommandée: **AVANT:** 34,0 kPa, (0,34 kgf/cm²), 5,0 psi.
 - ARRIÈRE:** 34,0 kPa, (0,34 kgf/cm²), 5,0 psi.
 - Minimum: **AVANT:** 21,0 kPa, (0,21 kgf/cm²), 3,0 psi.
 - ARRIÈRE:** 21,0 kPa, (0,21 kgf/cm²), 3,0 psi.
- Ne jamais régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.
- Charge Maximum du véhicule: 125 kg, (275 lbs).

Comprenant poids de l'opérateur, chargement et accessoires (et s'il y a lieu, poids de la barre d'attelage).

704 900 102

V02M03Y

ÉTIQUETTE 3

⚠ AVERTISSEMENT

Le rendement de ce VTT peut nettement dépasser celui des autres VTT que vous avez déjà essayés. Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, et ce, pour des utilisateurs expérimentés ayant acquis une habileté de conduite hors pair.

704 900 105

V02M05Y

ÉTIQUETTE 7

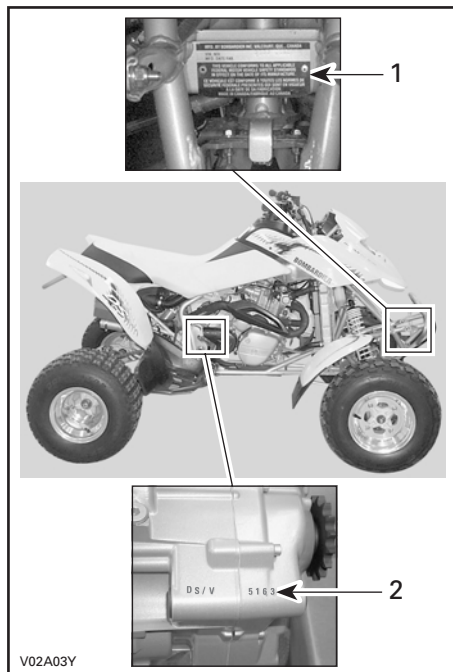
TENIR LE BOUTON DE DÉMARRAGE 4 SEC. MAX.

V02M07Y

IDENTIFICATION DE VOTRE VTT

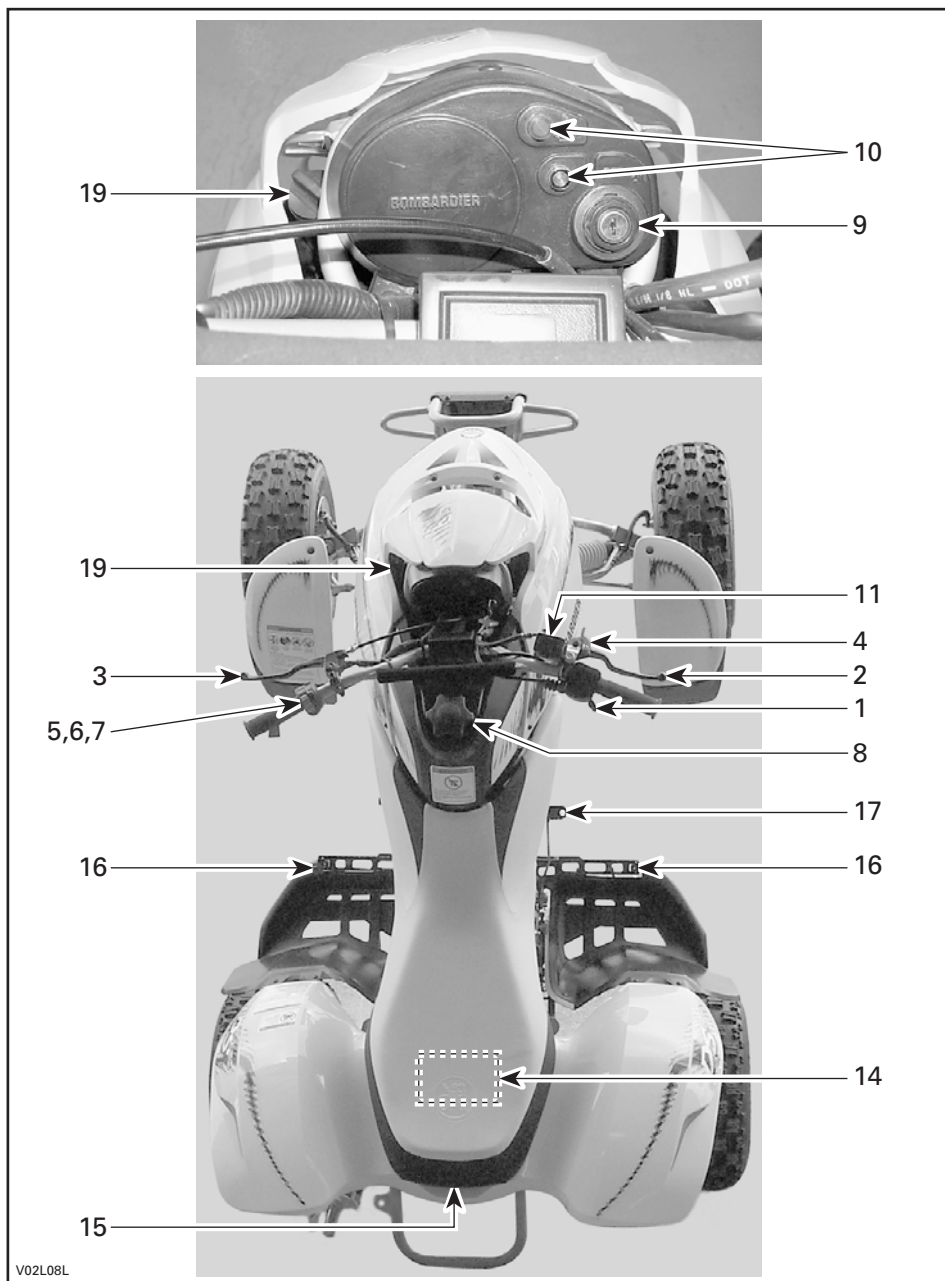
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre véhicule (moteur et châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte. Le concessionnaire autorisé de VTT Bombardier a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. Bombardier ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

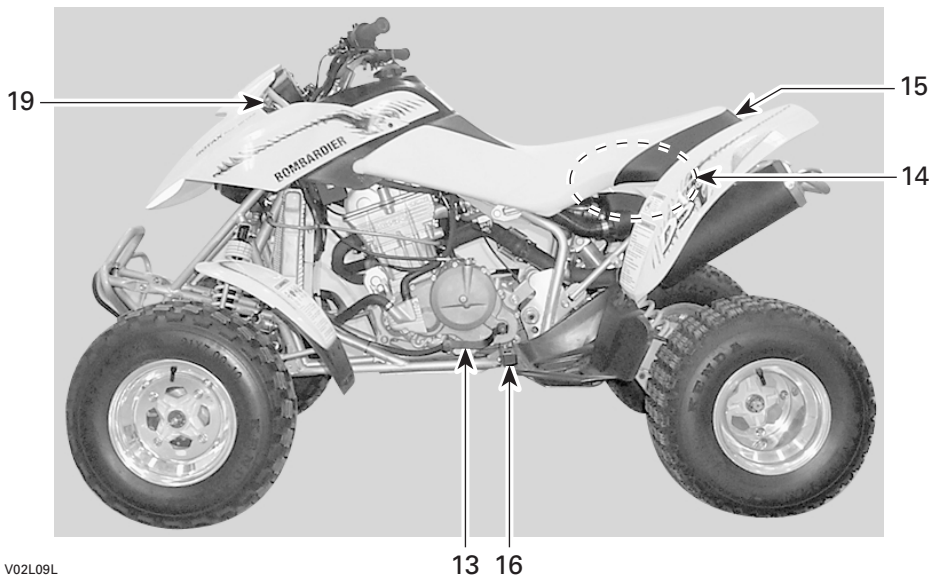
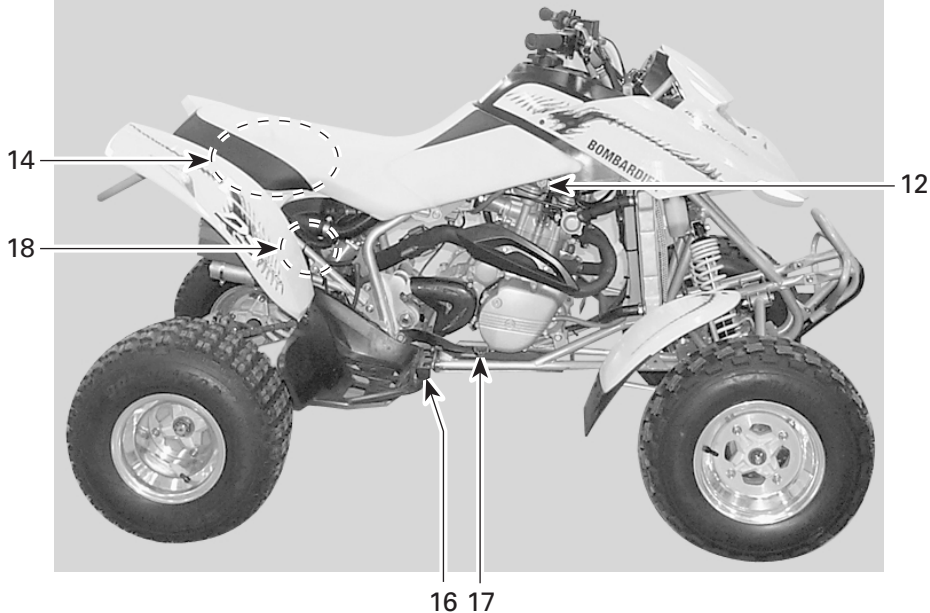
Emplacement du numéro d'identification du moteur et du numéro d'identification du véhicule



1. N.I.M. (Numéro d'identification du moteur)
2. N.I.V. (Numéro d'identification du véhicule)

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS





V02L09L

Tout en lisant ce guide, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le rendement de ce VTT peut nettement dépasser celui des autres VTT que vous avez déjà essayés.

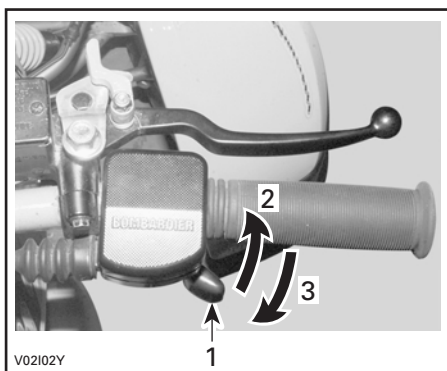
Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, et ce, pour des utilisateurs expérimentés ayant acquis une habilité de conduite hors pair.

REMARQUE: Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre VTT. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION du présent *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité*.

1) Manette d'accélérateur

Cette manette est située sur le côté droit du guidon. Lorsqu'on la presse, elle fait monter le régime moteur, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne automatiquement au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



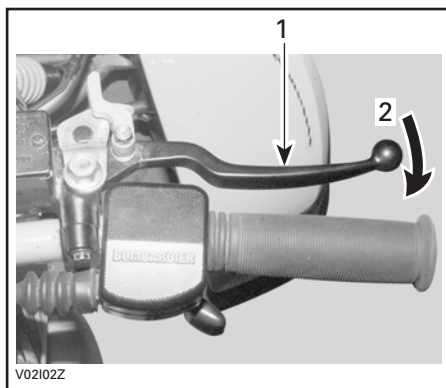
1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours relâcher la manette d'accélérateur lorsqu'on change de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle du véhicule; il pourrait alors se renverser ou subir des dommages mécaniques.

2) Manette de frein avant

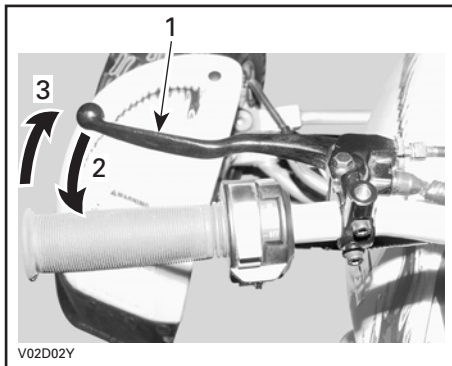
Cette manette est située sur le côté droit du guidon. Lorsqu'on la presse, on actionne les freins. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner automatiquement à sa position initiale. La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.



1. Manette de frein
2. Pour appliquer les freins

3) Levier d'embrayage

Ce levier est situé sur le côté gauche du guidon. Lorsqu'on le presse, le système est débrayé. Lorsqu'on le relâche, le système est embrayé.



1. Levier d'embrayage
2. Pour débrayer
3. Pour embrayer

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours relâcher la manette d'accélérateur lorsqu'on change de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle du véhicule; il pourrait alors capoter ou subir des dommages mécaniques.

4) Loquet de frein

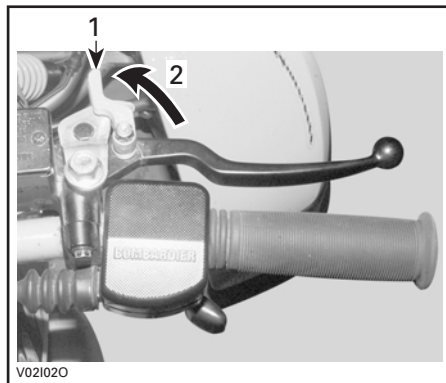
Cette commande est située sur le côté droit du guidon, sur la manette de frein. Lorsqu'on l'actionne, elle immobilise temporairement le véhicule. Cette commande devient utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en K.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le mécanisme de stationnement est bien débloqué avant de mettre le VTT en marche.

L'utilisation prolongée des freins lors d'une randonnée risque d'endommager le système de freinage et d'occasionner une perte d'efficacité.

Pour enclencher le mécanisme: Enfoncer la manette de frein et la maintenir ainsi tout en déplaçant le loquet du levier avec le doigt. La manette de frein avant reste maintenant comprimée et applique les freins avant.

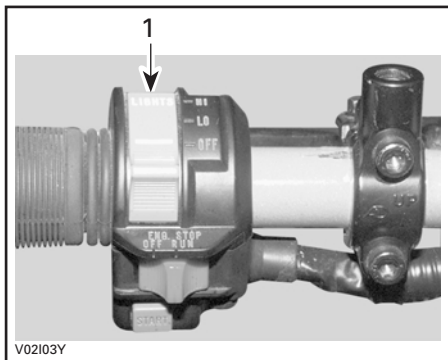


1. Loquet de frein
2. Pour appliquer le mécanisme de stationnement

Pour débloquer le mécanisme de stationnement: Presser la manette de frein avant. Le loquet devrait retourner automatiquement à sa position initiale et la manette de frein avant devrait retourner à sa position de repos.

5) Commutateur d'éclairage

Ce commutateur est situé sur le côté gauche du guidon. Le commutateur à la position «LO», les feux de croisement et arrière sont allumés. À la position «HI», les feux de route et arrière sont allumés. Et enfin, à la position «OFF», les feux sont éteints.



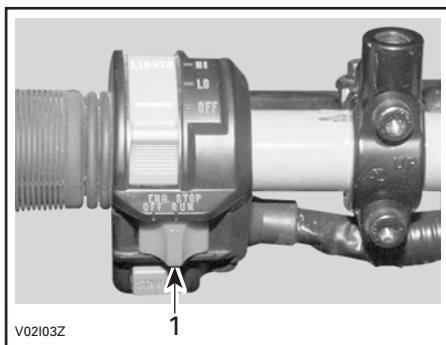
1. Commutateur d'éclairage

6) Interrupteur d'arrêt du moteur

Cet interrupteur est situé sur le côté gauche du guidon. Le moteur ne démarrera pas si l'interrupteur se trouve à la position «OFF».

Cet interrupteur sert à arrêter le moteur en temps normal ainsi qu'en cas d'urgence.

REMARQUE: Bien qu'il soit possible d'arrêter le moteur en mettant la clé de contact à la position «OFF», on recommande d'arrêter le moteur au moyen de l'interrupteur d'arrêt du moteur.



1. Interrupteur d'arrêt du moteur

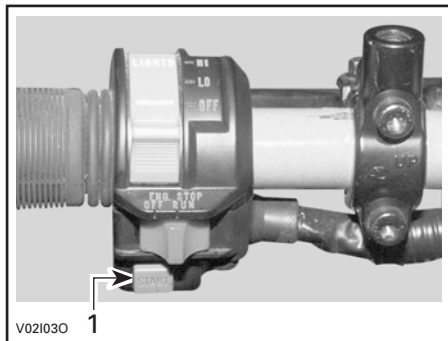
7) Bouton de démarrage du moteur

Cet interrupteur est situé sur le côté gauche du guidon. Pour démarrer le moteur:

- Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position «RUN».
- Placer la transmission au point mort ou presser le levier d'embrayage.
- Tourner la clé de contact à la position «ON».
- Appuyer de façon continue sur l'interrupteur.

ATTENTION: Ne pas maintenir le bouton de démarrage enfoncé plus de 4 secondes. Observer une période de repos entre les tentatives de démarrage afin de laisser le démarreur refroidir. Prendre garde aussi de ne pas mettre la batterie à plat.

Relâcher dès que le moteur démarre.



1. Bouton de démarrage du moteur

8) Bouchon de réservoir de carburant

Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire et l'enlever afin de permettre le remplissage du réservoir de carburant, puis le remettre en place et le visser à fond dans le sens horaire.

AVERTISSEMENT

Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme nue.

9) Interrupteur d'allumage

Cette commande est située du côté droit du combiné d'instruments.

Il s'agit d'un interrupteur à clé à 2 positions: «OFF» et «ON» sans phares et feu.

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position voulue. Pour retirer la clé, la tourner à la position «OFF», puis tirer sur la clé.

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact à la position «OFF», on recommande de l'arrêter au moyen de l'interrupteur d'arrêt du moteur.

10) Groupe de lampes témoins

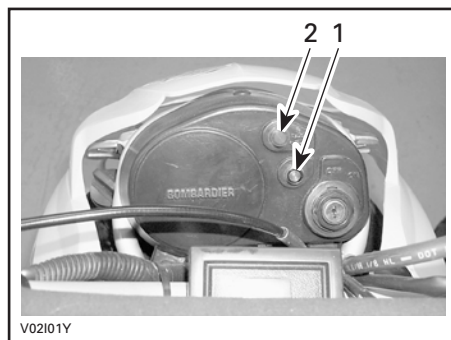
Ces lampes sont situées au-dessus de l'interrupteur d'allumage.

Lampe témoin de point mort (verte)

Lorsque la transmission est au point mort, la lampe témoin de point mort s'allume.

Lampe témoin du moteur (rouge)

Lorsque la pression d'huile à moteur est trop basse ou lorsque la température du moteur est trop élevée, la lampe témoin s'allume.



1. Lampe témoin de point mort (verte)
2. Lampe témoin du moteur (rouge)

Si le véhicule fait un tonneau ou bascule sur le côté, s'assurer de vérifier la lampe témoin du moteur (ROUGE) après avoir redémarré celui-ci. Si la lampe reste ALLUMÉE, arrêter le moteur et consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

ATTENTION: Si on n'arrête pas le moteur immédiatement après que la lampe témoin ROUGE et va S'ALLUMER, la durée de vie utile du moteur en sera grandement réduite.

11) Réservoir de liquide de frein avant

Ce réservoir est situé au-dessus de la manette de frein avant.

12) Robinet de carburant

Ce robinet est situé à la droite du réservoir de carburant, sous ce dernier. Il s'agit d'une commande rotative à 3 positions: «OFF», «ON» et «RES». Tourner le bouton pour aligner son aiguille sur «OFF», «ON» ou «RES».

«OFF»

Coupe l'arrivée d'essence au carburateur.

ATTENTION: Mettre le robinet à la position «OFF» lorsque le VTT n'est pas utilisé ou pendant son transport.

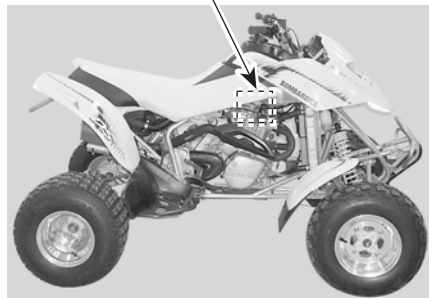
«ON»

Permet à l'essence de se rendre au carburateur. C'est la position normale pendant la marche du véhicule.

«RES» (RÉSERVE)

Lorsque le carburant est épuisé dans le réservoir de carburant alors que le robinet est en position «ON», on dispose d'une réserve de carburant de secours qu'on met en circuit en tournant le bouton à la position «RES». La réserve représente environ 30% du réservoir de carburant. N'utiliser cette position que si le carburant vient à manquer en position «ON».

Refaire le plein dans les plus brefs délais lorsqu'on utilise la réserve de carburant. Veiller ensuite à remettre le robinet à la position «ON».

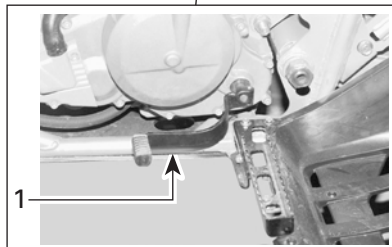
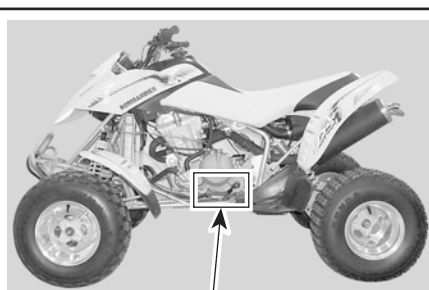


V02A0KY

ATTENTION: Si le robinet de carburant n'est pas complètement ouvert, l'apport en carburant peut être insuffisant. S'assurer que le robinet est complètement ouvert pendant l'utilisation.

13) Sélecteur de vitesse

Ce sélecteur est situé à l'avant du repose-pied de gauche.

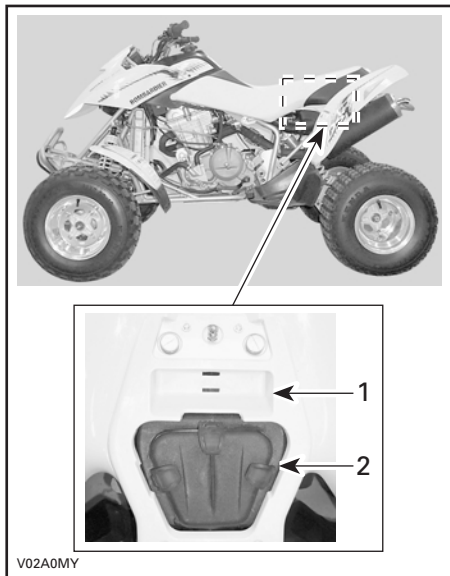


V02A0LY

1. Sélecteur de vitesse

14) Compartiment de rangement

Ce compartiment est situé derrière le boîtier de filtre à air, en dessous du siège.



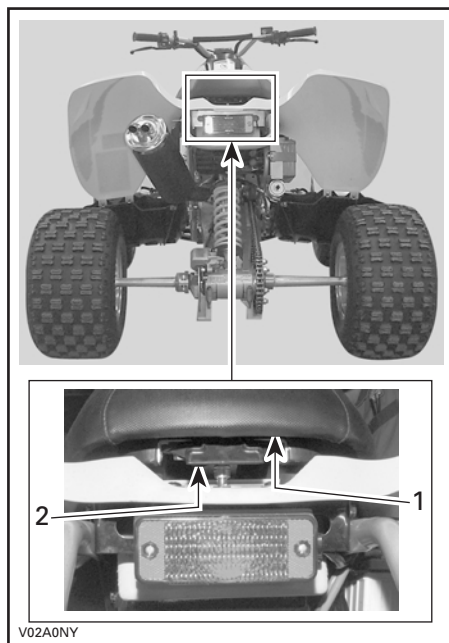
1. Compartiment de rangement
2. Boîtier de filtre à air

Boîte à outils

Située dans le compartiment de rangement, la boîte à outils contient des outils pour l'entretien de base ainsi que le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

15) Loquet de siège

Situé sous l'arrière du siège, ce loquet permet d'enlever le siège pour avoir accès au boîtier de filtre à air et au compartiment-moteur.



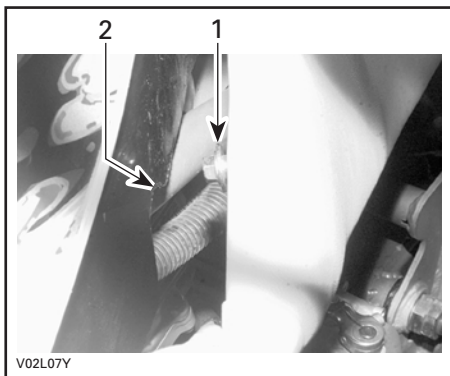
1. Siège
2. Loquet de siège

Dépose du siège

Tirer le loquet vers le haut tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Continuer de soulever jusqu'à ce que le siège se détache à l'avant, puis enlever complètement le siège.

Pose du siège

Insérer la languette avant du siège dans le crochet de la carrosserie. Tirer sur le levier du loquet afin de le placer sur la tige de verrouillage arrière. Relâcher le levier de loquet, puis pousser fermement sur l'arrière du siège pour l'enclencher.



1. Languette
2. Crochet de la carrosserie

AVERTISSEMENT

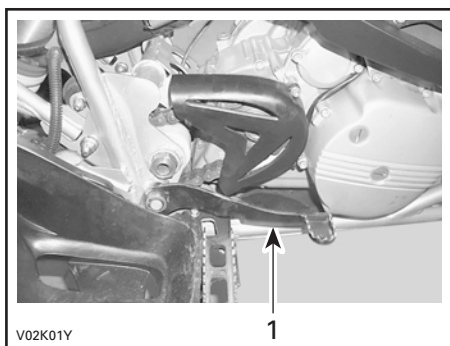
Vérifier périodiquement la tige de verrouillage du siège et la serrer au besoin. S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule.

16) Repose-pied

Les repose-pieds se trouvent de chaque côté du véhicule.

17) Pédale de frein arrière

Cette pédale est située à l'avant du repose-pied droit. Lorsqu'on l'enfonce, le frein arrière est appliqué. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner à sa position initiale.

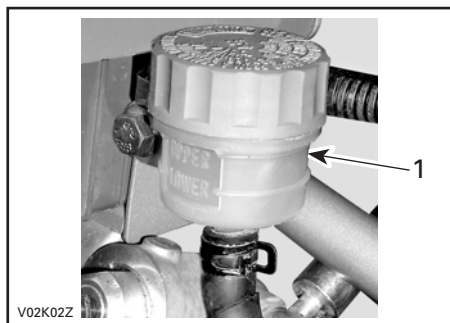


1. Pédale de frein

REMARQUE: La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi de l'état du terrain.

18) Réservoir de liquide de frein arrière

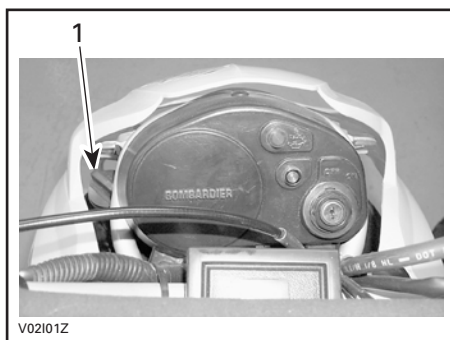
Ce réservoir est situé près de l'aile arrière droite.



1. Réservoir de liquide de frein arrière

19) Bouchon de réservoir d'huile à moteur/à transmission

Ce bouchon est situé du côté gauche du combiné d'instruments.



1. Bouchon de réservoir d'huile à moteur/à transmission

AVERTISSEMENT

Le réservoir d'huile peut être chaud. Ne pas y toucher.

LIQUIDES

Tout en lisant ce guide, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

Cette section spécifie les liquides recommandés et les opérations nécessaires pour vérifier leurs niveaux. Se reporter à la section ENTRETIEN qui indique comment procéder pour remplacer les liquides.

Carburant

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence super sans plomb ou un mélange essence-alcool (gasohol) contenant moins de 10% d'éthane ou de méthane, disponibles dans la plupart des stations-service. L'essence doit avoir un indice d'octane de 91 ((R + M)/2) ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, l'indice d'octane de la pompe correspond à (R + M)/2. La pompe porte généralement une étiquette qui le précise.

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

ATTENTION: Ne jamais mélanger de l'huile à l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur à quatre temps. L'huile doit être versée uniquement dans le réservoir d'huile.

Niveau de carburant

AVERTISSEMENT

Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit être remis dans un endroit chaud. À mesure que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours éviter les déversements de carburant ou d'huile sur le véhicule.

Huile à moteur et à transmission

Huile recommandée

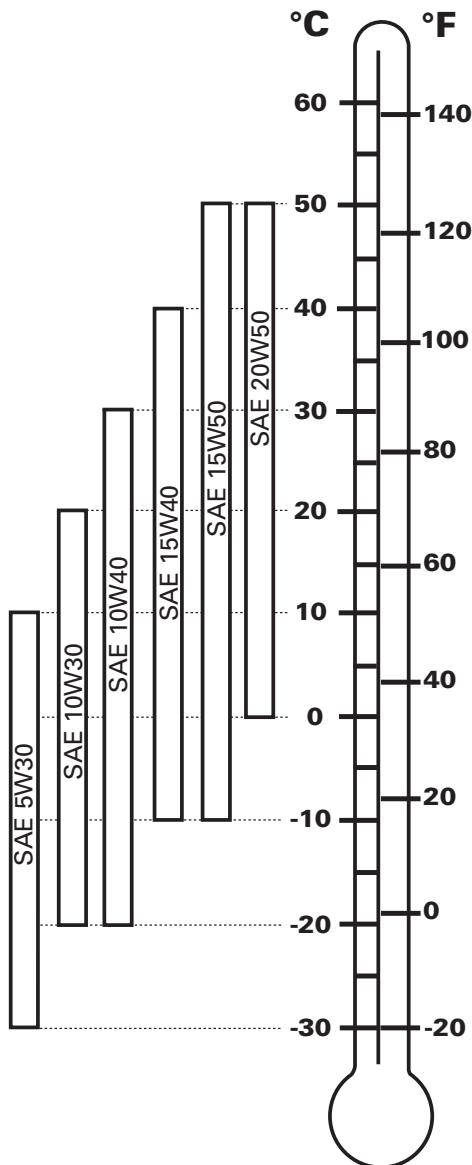
Toujours utiliser une huile minérale pour moteurs à quatre temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SH ou SJ de l'API. Toujours vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de s'assurer que les lettres SH ou SJ sont présentes. N'utiliser que de l'huile détergente de première qualité.

ATTENTION: La même huile lubrifie le moteur et la transmission. Ne pas utiliser d'huile synthétique ou semi-synthétique, puisque ces huiles viennent fausser le calibrage de l'embrayage.

Viscosité de l'huile

La viscosité SAE 10W40 est généralement recommandée.

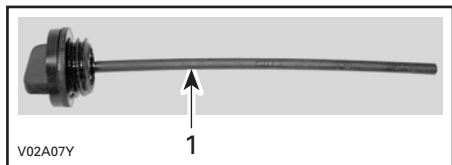
Employer une autre viscosité si la température moyenne se situe à l'extérieur de la plage de température de l'huile recommandée. Voir le tableau ci-après.



V01A0VL

Niveau d'huile

ATTENTION: Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas remplir à l'excès. Si on les fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, le moteur et la transmission pourraient être sérieusement endommagés. Essuyer tout déversement d'huile.



CÔTÉ GAUCHE DU CARÉNAGE AVANT

1. Jauge d'huile

Le véhicule étant sur une surface de niveau et le moteur étant à l'arrêt, vérifier le niveau d'huile en procédant comme suit:

1. Dévisser la jauge d'huile et l'essuyer avec un chiffon.
2. Visser la jauge bien à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il devrait être situé entre les marques de minimum et de maximum.
4. Ajouter l'huile jusqu'à la marque de maximum au besoin.
5. Pour ajouter de l'huile, utiliser un entonnoir pour éviter les déversements d'huile. Ne pas remplir à l'excès.
6. Visser la jauge bien à fond.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

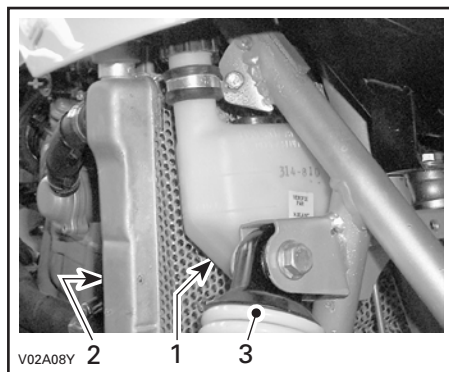
Toujours utiliser un antigel à base d'éthylène-glycol comportant des agents anticorrosifs destiné spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Le système de refroidissement doit être rempli avec un mélange d'eau et d'antigel (40% d'eau et 60% d'antigel).

Niveau de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.



1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Radiateur
3. Amortisseur avant droit

Le véhicule étant sur une surface de niveau, le liquide de refroidissement doit se trouver entre les marques MIN. et MAX. du réservoir de liquide de refroidissement.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C (69°F), celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

Enlever le bouchon de remplissage, puis ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter les déversements. **Ne pas remplir à l'excès.**

Remettre en place et bien visser le bouchon de réservoir.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a fréquemment besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Liquide de frein

Liquide recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

ATTENTION: Ne jamais utiliser d'autre type de liquide, par exemple de type minéral ou synthétique.

Niveau de liquide

Le véhicule étant sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans le réservoir. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas remplir à l'excès.**

Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le remettre en place.

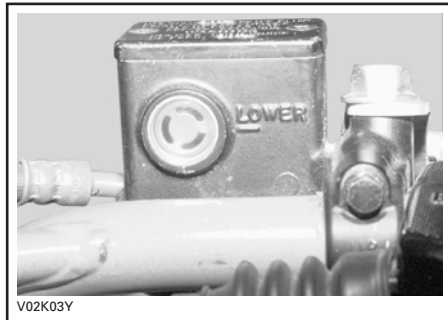
ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé.

REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Réservoir de liquide de frein avant

Tourner le guidon de manière à orienter les roues droit devant afin de faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Inspecter visuellement l'état du soufflet du levier. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.



Réservoir de liquide de frein arrière



CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE

Batterie

Ce véhicule est muni d'une batterie sèche qui ne nécessite aucun entretien.

Nettoyage

Nettoyer les bornes de la batterie à l'aide d'une brosse métallique. Enduire les bornes de graisse diélectrique afin de les protéger de la corrosion.

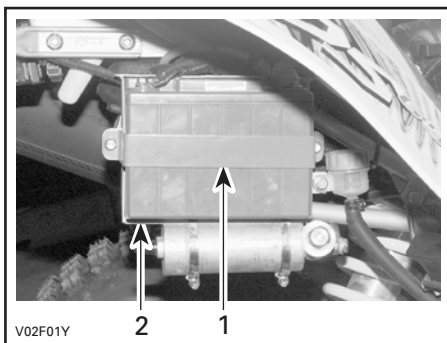
Dépose

Débrancher le câble négatif NOIR en premier, puis le câble positif.

AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence pour le démontage: débrancher le câble négatif NOIR d'abord. Des vapeurs d'électrolyte ou de carburant peuvent être présentes dans le compartiment-moteur et une étincelle pourrait les enflammer et éventuellement provoquer des blessures.

Retirer les boulons retenant l'attache et le support de batterie.



1. Support de batterie
2. Attache de batterie

Installation

Remettre la batterie dans le véhicule, et la fixer en place.

AVERTISSEMENT

Brancher le câble positif ROUGE d'abord, puis le câble négatif. Toujours brancher le câble positif ROUGE en premier.

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

ATTENTION: Ne jamais mélanger de l'huile à l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur à quatre temps. L'huile doit être versée uniquement dans le carter inférieur du moteur.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **Toutefois, de brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage.** Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Révision-10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. C'est pourquoi on recommande de faire réviser le véhicule par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier, après les 10 premières heures d'utilisation ou dans les 30 jours suivant l'achat, le premier des deux prévalant. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

La vérification de préutilisation est primordiale avant qu'on utilise le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

- Vérifier le mécanisme de stationnement. Appliquer ce dernier et vérifier qu'il fonctionne normalement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent correctement.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner les manettes et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. Les manettes et la pédale doivent revenir complètement à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- Vérifier que tous les raccords de conduit de frein sont solidement fixés et qu'ils ne présentent aucune fuite.
- Le mécanisme de stationnement correctement appliqué, actionner le levier d'embrayage. Le levier devrait revenir complètement en place lorsqu'on le relâche.
- Vérifier le fonctionnement des interrupteurs d'allumage et de démarrage, du phare, du commutateur d'éclairage, du feu arrière, du feu de freinage, des lampes témoins et de l'interrupteur d'arrêt du moteur.
- Vérifier que la chaîne d'entraînement est bien lubrifiée et réglée.
- S'assurer que les pignons ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier les niveaux de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur/transmission et du réservoir d'huile présentent des fuites d'huile.
- S'assurer que le robinet de carburant est complètement ouvert (position ON).
- Nettoyer les phares et le feu arrière.
- S'assurer que le siège est correctement fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est correctement fixée au véhicule.
- Si on tire une remorque ou tout autre équipement, s'assurer que celui-ci est conforme à la charge admissible au timon et à la capacité de remorquage. S'assurer que la remorque est bien fixée à l'attelage.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu alors que le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
- Conduire vers l'avant sur quelques pieds et appliquer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.

Corriger tout problème décelé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier s'il y a lieu.

CONSIGNES D'UTILISATION

Généralités

Ce véhicule est muni de cinq rapports avant. Le moteur peut être démarré à n'importe quel rapport (1 à 5).

Le moteur ne démarre que si la transmission est au point mort ou si le levier d'embrayage est pressé.

Démarrage à froid

Introduire la clé dans l'interrupteur d'allumage et tourner la clé à la position «ON».

Amener l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position «RUN».

Par temps très froid, c'est-à-dire au-dessous de -20°C (-4°F), placer l'étrangleur à la position OUVERTURE COMPLÈTE.

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

ATTENTION: Ne pas maintenir le bouton de démarrage enfoncé plus de 4 secondes. Observer une période de repos entre les tentatives de démarrage afin de laisser le démarreur refroidir. Prendre garde aussi de ne pas mettre la batterie à plat.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

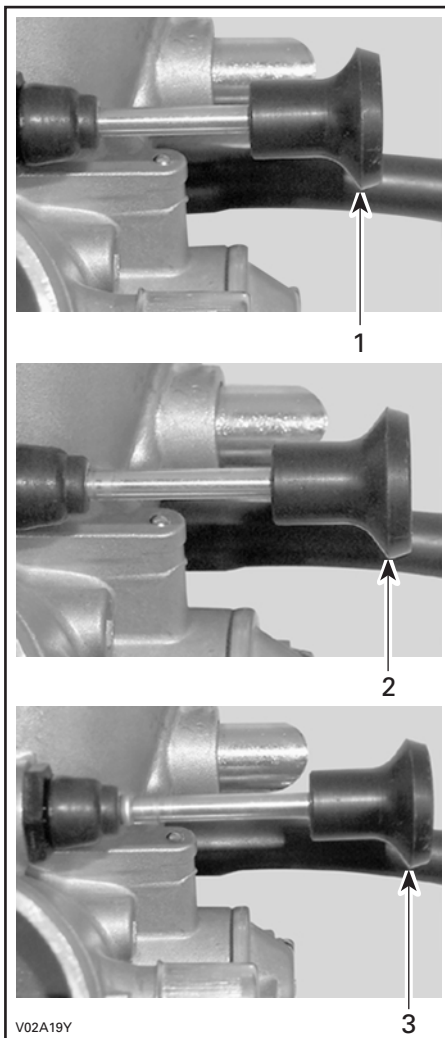
AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage.

Après quelques minutes, ramener le levier d'étrangleur à la position OUVERTURE PARTIELLE.

REMARQUE: Un usage excessif de l'étrangleur peut noyer le moteur et rendre le démarrage plus difficile. Se reporter alors à la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

Une fois le moteur réchauffé, ramener le levier à la position «OFF» et relâcher les freins.



SOUS LE SIÈGE, DU CÔTÉ GAUCHE

1. Position «OFF»
2. Position OUVERTURE PARTIELLE
3. Position OUVERTURE COMPLÈTE

Démarrage à chaud

Procéder de la façon décrite précédemment, sans étrangler. Si le moteur ne démarre pas après deux tentatives de 4 secondes avec le démarreur électrique, mettre le levier d'étrangleur à la position ouverture partielle. Démarrer le moteur sans actionner le levier d'accélérateur. Après quelques tentatives, ramener le levier d'étrangleur à la position «OFF».

Pour arrêter le moteur

Relâcher l'accélérateur et immobiliser complètement le véhicule.

Appliquer le mécanisme de stationnement.

Appuyer sur le levier d'embrayage et mettre la transmission en première vitesse.

Appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Mettre la clé de contact à la position «OFF».

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

Changement de vitesse de transmission

Sélecteur de vitesses

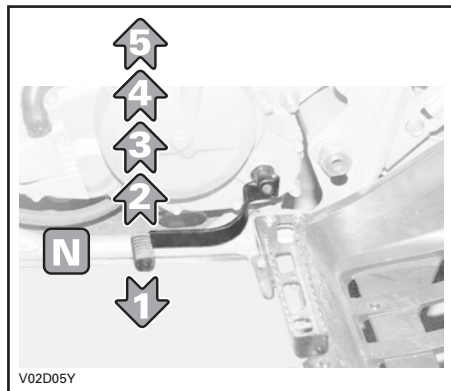
Pour changer de vitesse, presser le levier d'embrayage, puis actionner le sélecteur de vitesse de la manière décrite ci-dessous.

AVERTISSEMENT

Toujours presser le levier d'embrayage pour passer à une vitesse supérieure ou pour rétrograder.

En déplaçant le sélecteur de vitesse au bout de sa course une fois, la transmission passe au prochain rapport supérieur ou inférieur. Le sélecteur devrait automatiquement revenir à sa position initiale.

Pour passer à un rapport supérieur, placer le bout de sa botte sous le sélecteur de vitesse et le soulever jusqu'au bout de sa course. Pour rétrograder, appuyer sur le sélecteur jusqu'à ce qu'il atteigne le bout de sa course.



AVERTISSEMENT

Toujours relâcher la manette d'accélérateur lorsqu'on change de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle du véhicule ou le VTT pourrait se renverser.

ATTENTION: S'assurer que le mécanisme de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le VTT.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Moteur noyé

Lorsque le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, il peut être noyé. Procéder alors comme suit.

Tourner l'interrupteur d'allumage à la position «ON» et s'assurer que l'étrangleur n'est pas en fonction.

S'assurer que la transmission est au point mort ou presser le levier d'embrayage.

Presser à fond la manette d'accélérateur tout en démarrant le moteur. Essayer à quelques reprises.

Dès que le moteur démarre, relâcher la manette d'accélérateur. Ne pas emballer le moteur.

Si le moteur ne démarre toujours pas:

Débrancher les câbles de bougie.

Nettoyer le moteur autour des bougies, puis enlever les bougies (les outils nécessaires sont dans la boîte à outils).

Actionner le démarreur à quelques reprises. Ensuite, installer des bougies propres et sèches si possible.

Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut. Si l'on noie encore le moteur, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Surchauffe du moteur

Si le moteur surchauffe et que la lampe témoin (rouge) s'allume, essayer les opérations suivantes:

Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir d'huile et refaire le plein au besoin.

S'assurer que le radiateur n'est pas obstrué.

Vérifier les ailettes du radiateur. Voir la section ENTRETIEN.

Réduire la vitesse du véhicule, mais essayer de maintenir le véhicule en mouvement afin d'assurer la circulation d'air au radiateur. Si le moteur surchauffe toujours après environ une minute, arrêter le véhicule et mettre la transmission au point mort. Arrêter le moteur.

Inspecter les surfaces à proximité du radiateur et les nettoyer au besoin. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et refaire le plein si possible.

AVERTISSEMENT

Ne jamais faire le plein de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud, laisser le moteur refroidir.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier dans les plus brefs délais.

Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plages, mise à l'eau de bateau, etc.), il est impératif de rincer le véhicule à l'eau douce afin de préserver le véhicule et ses composants. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le lubrifiant BOMBARDIER LUBE. Cette opération doit être faite à la fin de chaque journée d'utilisation.

Lorsque le véhicule est utilisé dans la boue, il est recommandé de le rincer afin de le préserver, ainsi que ses composants, et de maintenir la propreté du feu arrière et des phares.

Entreposage et préparation présaisonnaire

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, il importe de le remettre correctement.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le VTT après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour connaître les consignes appropriées.

TABLEAU D'ENTRETIEN

Réglementation régissant le système de réduction des émissions de bruit

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes:

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif ou d'un élément structural incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'on ait procédé à la dépose ou à la mise hors d'usage d'un tel dispositif ou d'un élément structural.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage:

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

Normes de contrôle anti-pollution

Selon la politique de la California Air Resources Board (CARB), ces VTT doivent rencontrer les normes sur les systèmes d'échappement des véhicules tout au long de leur durée d'utilisation lorsqu'utilisés et entretenus conformément aux directives prescrites.

En Californie, on obtient annuellement une étiquette de non-conformité rouge (ainsi qu'une étiquette de conformité verte) au moment de l'enregistrement de son véhicule. L'étiquette appropriée est émise d'après le numéro d'identification du véhicule (8^e caractère du N.I.V.).

CATÉGORIE DE VÉHICULE	8 ^E CARACTÈRE DU N.I.V.
Étiquette de non-conformité rouge	Doit être un C ou un 3
Étiquette de conformité verte	Tout caractère alphanumérique autre qu'un C ou un 3

Pour de plus amples renseignements, consulter la section ENTRETIEN du *Manuel de réparation*.

TABLEAU DE LUBRICATION ET D'ENTRETIEN		VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ①		TOUTES LES 25 HEURES		TOUTES LES 50 HEURES		TOUTES LES 100 HEURES OU UNE FOIS L'AN		TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS		À ÊTRE EFFECTUÉ PAR
		✓		✓		✓		✓		✓		
MOTEUR/ TRANSMISSION	Niveau d'huile à moteur/à transmission	À CHAQUE UTILISATION										CLIENT
	Vidange d'huile à moteur/à transmission et remplacement du filtre	✓		✓								CLIENT
	Jeu des soupapes	✓				✓						CONCESS.
	Fixations des supports de moteur	✓				✓						CONCESS.
	Échappement/pare-étincelles	✓				✓						CONCESS.
	État des joints d'étanchéité	✓				✓						CONCESS.
	Niveau de liquide de refroidissement	À CHAQUE UTILISATION										CLIENT
	Remplacement du liquide de refroidissement									✓		CONCESS.
	État du système de refroidissement	✓				✓						CONCESS.
	Essai de pression du bouchon du radiateur	✓							✓			CONCESS.
	État/propreté du radiateur (conduits d'air et ailettes du radiateur)	✓			✓							CLIENT
	Fonctionnement de l'embrayage et de la transmission						✓					CONCESS.
Réglage du levier d'embrayage	✓				✓						CONCESS.	
SYSTÈME D'ALIMENTATION	Nettoyage/purge du filtre à air	✓	✓									CLIENT
	Remplacement du filtre à air et de la mousse				✓							CLIENT
	Conduits de carburant et raccords	✓					✓					CONCESS.
	Remplacement du tamis du réservoir de carburant								✓			CONCESS.
	Réglage du carburateur	✓					✓					CONCESS.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	Inspection/remplacement des bougies ②	✓					✓					CONCESS.
	État des connexions de la batterie						✓					CONCESS.
	Faisceaux de câblage, câbles et conduits	✓					✓					CONCESS.
	État de l'interrupteur d'allumage et du bouton de démarrage	À CHAQUE UTILISATION										CLIENT
	État du système d'éclairage (forte/faible intensité, feu de freinage, etc.)	À CHAQUE UTILISATION										CLIENT
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT	Visée du faisceau des phares	✓					✓					CLIENT
	Lubrification de la chaîne d'entraînement	À CHAQUE UTILISATION										CLIENT
	Réglage de la chaîne d'entraînement	À CHAQUE UTILISATION										CLIENT
	État de la glissière de chaîne d'entraînement				✓							CLIENT
	Inspection des pignons	✓						✓				CLIENT
	État des roulements de roue							✓				CONCESS.
	Lubrification du moyeu de roue arrière								✓			CONCESS.
Lubrification de l'écrou de réglage de l'essieu								✓			CONCESS.	

TABLEAU DE LUBRICATION ET D'ENTRETIEN		VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ①				A ÊTRE EFFECTUÉ PAR
		TOUTES LES 25 HEURES	TOUTES LES 50 HEURES	TOUTES LES 100 HEURES OU UNE FOIS L'AN	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS	
DIRECTION/ COMMANDE	Serrage du dispositif de fixation du guidon			✓		CONCESS.
	État de la manette d'accélérateur	À CHAQUE UTILISATION				CLIENT
	État de l'étrangleur	À CHAQUE UTILISATION				CLIENT
	Mécanisme de direction	✓		✓		CONCESS.
	Rotules de barre d'accouplement		✓			CONCESS.
	Pression des pneus	À CHAQUE UTILISATION				CLIENT
	Serrage des écrous de roue et lubrification des goujons	✓		✓		CLIENT
	Usure et état des pneus	À CHAQUE UTILISATION				CLIENT
	Parallélisme des roues avant et réglage de la direction	✓		✓		CONCESS.
SUSPENSION	État du bras oscillant		✓			CONCESS.
	Lubrification du bras oscillant		✓			CLIENT
	Lubrification du bras triangulaire		✓			CLIENT
	État du bras triangulaire		✓			CONCESS.
	État du soufflet des joints à rotule	✓	✓			CLIENT
	État des joints à rotule		✓			CONCESS.
FREINS	État des amortisseurs		✓			CONCESS.
	Niveau de liquide de frein avant/arrière	À CHAQUE UTILISATION				CLIENT
	Remplacement du liquide de frein avant/arrière			✓		CONCESS.
	État des plaquettes de frein		✓			CONCESS.
	État du système de freinage (disques, canalisations, etc.)			✓		CONCESS.
CARROSSERIE/ CHÂSSIS	Raccords de conduit de frein	À CHAQUE UTILISATION				CLIENT
	Nettoyage des surfaces à proximité du moteur			✓		CLIENT
	État de la plaque de protection	✓		✓		CLIENT
	État du châssis	À CHAQUE UTILISATION				CLIENT
	État et serrage des fixations			✓		CLIENT
	Loquet du siège			✓		CLIENT
Nettoyage et protection du véhicule			✓		CLIENT	

① Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

② Avant d'installer des bougies neuves au moment de la préparation présaisonnaire, on recommande de brûler l'excès d'huile de remisage en démarrant le moteur avec les anciennes bougies.

REMARQUE: Certaines conditions de conduite et de charge peuvent nécessiter un entretien plus fréquent. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. Certaines opérations font partie des vérifications de pré-utilisation et doivent toujours être effectuées avant d'utiliser la véhicule.

ENTRETIEN

Tout en lisant ce guide, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté pendant les opérations d'entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on enlève un dispositif de verrouillage (ex.: patte de verrouillage, attache autofreinée, etc.) lors du démontage ou du remontage, s'assurer de toujours le remplacer par un neuf.

Les rubriques suivantes décrivent les opérations d'entretien que le propriétaire peut faire lui-même s'il le désire. Les autres opérations indiquées au tableau d'entretien doivent être confiées à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Lubrification

Cette section décrit entre autres la marche à suivre pour remplacer les liquides. Se reporter à la section LIQUIDES pour savoir comment vérifier les niveaux et les rétablir.

Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. La vidange devrait être faite lorsque le moteur est chaud.

⚠ AVERTISSEMENT

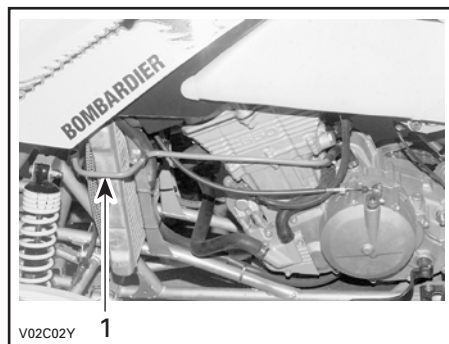
L'huile à moteur peut être brûlante. Attendre que l'huile soit moins chaude.

S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever la jauge d'huile.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Vidanger toute l'huile du réservoir d'huile en retirant le boyau de caoutchouc situé sur le moteur. Essuyer tout déversement d'huile sur le moteur.

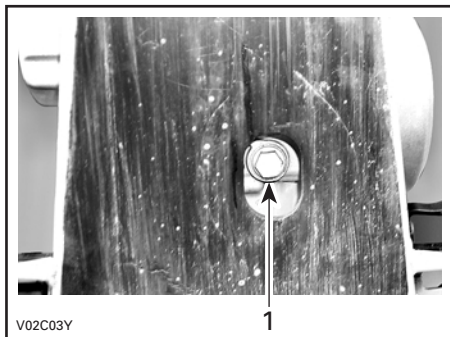


CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Retirer le boyau de caoutchouc pour vidanger le réservoir d'huile

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange.



SOUS LE VÉHICULE

1. Bouchon de vidange d'huile

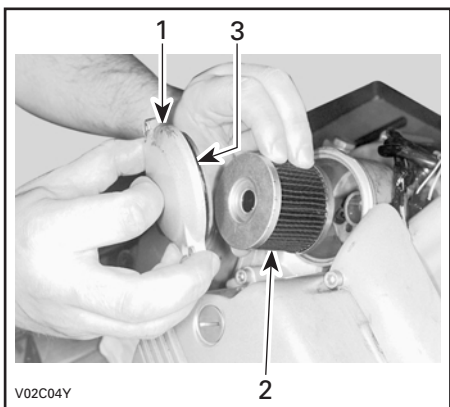
Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre à huile.

Réinstaller le boyau de caoutchouc sur le moteur.

Dévisser le couvercle de filtre à huile.

Enlever le filtre à huile et le remplacer par un neuf.

REMARQUE: Vérifier le joint torique du filtre usagé, le remplacer au besoin.



CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

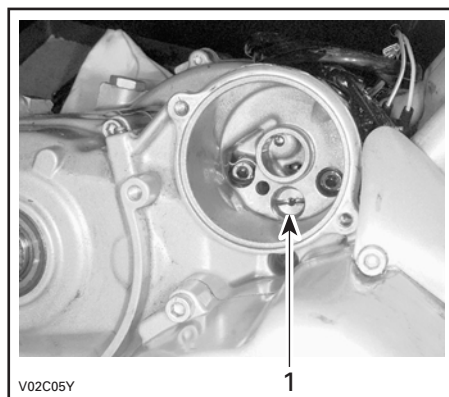
1. Couvercle de filtre à huile
2. Filtre à huile
3. Joint torique

Essuyer tout déversement d'huile sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place. Refaire le plein du moteur au niveau approprié avec une huile recommandée. Pour connaître la contenance du carter, se reporter à la section FICHES TECHNIQUES.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes.

Vérifier si la lampe témoin ROUGE est toujours allumée. Si oui, arrêter le moteur et vidanger le système en retirant le filtre à huile et la vis de purge.



DERRIÈRE LE FILTRE D'HUILE

1. Vis de purge

S'assurer qu'il n'y a pas de fuite au niveau du filtre à huile, du boyau ou du bouchon de vidange.

Arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile. Refaire le plein au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

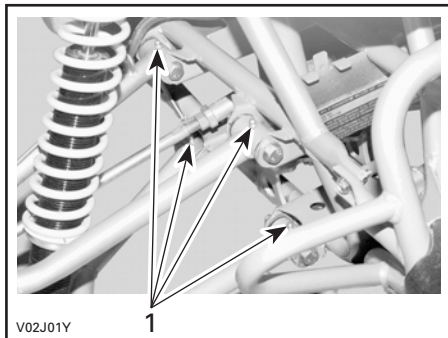
Autres composants

ATTENTION: Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et de frein.

Suspension

Bras triangulaire avant

Lubrifier les bras triangulaires au moyen d'un pistolet-graisseur. Utiliser de la graisse synthétique (N/P 293 550 010).



1. Raccords de graissage

Bras oscillant

Lubrifier le bras oscillant au moyen d'un pistolet graisseur. Utiliser de la graisse synthétique (N/P 293 550 010).

À l'occasion, on devrait enlever les écrous de roue et appliquer un lubrifiant antigrippage sur les tiges filetées afin de faciliter la dépose éventuelle des roues. Cette précaution est particulièrement importante lorsque le véhicule est utilisé en milieu salin ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, le lubrifier, puis le visser et le serrer au couple approprié.

Entretien

Vérifier périodiquement si le moteur et le radiateur sont propres.

Réglage des soupapes

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour le réglage des soupapes.

S'il n'y a pas suffisamment de jeu, il pourrait y avoir une perte de puissance ou les soupapes pourraient être endommagées. S'il y a trop de jeu, le moteur sera bruyant.

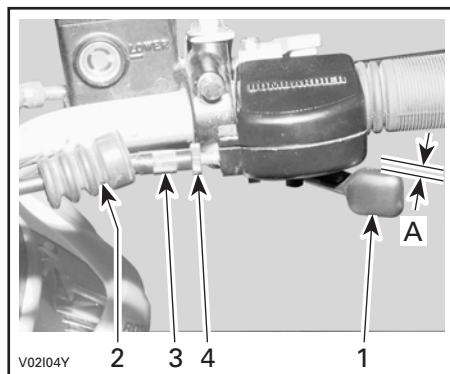
Réglage de la manette d'accélérateur

Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour avoir accès au tendeur de câble.

Desserrer l'écrou autobloquant, puis tourner le tendeur de câble afin d'obtenir le bon jeu au niveau de la manette d'accélérateur.

REMARQUE: Mesurer le jeu depuis l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.



1. Manette d'accélérateur
2. Protecteur
3. Tendeur de câble
4. Écrou autobloquant
- A. 3 à 8 mm (1/8 à 5/16 po)

Réglage du sélecteur de vitesse

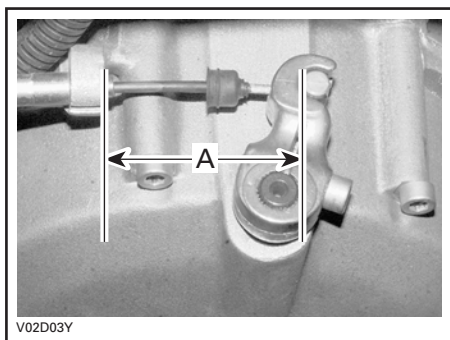
Desserrer la vis à tête creuse près de l'extrémité de l'arbre du sélecteur, puis retirer le sélecteur.

Installer le sélecteur dans la position voulue, puis serrer la vis à tête creuse.

Réglage de l'embrayage

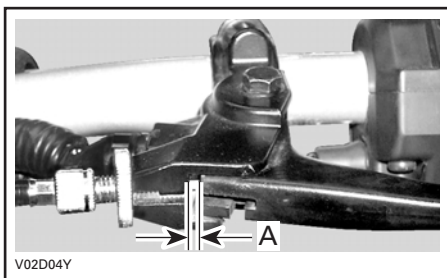
Relâcher la tension du câble.

Régler le mécanisme de débrayage.



A. 68 à 75 mm (2-11/16 à 2-31/32 po)

Régler le jeu du câble.



A. 2 ± 0.5 mm (5/64 \pm 1/64 po)

Radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Celles-ci doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ou d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Si disponible, rincer les ailettes du radiateur au moyen d'un boyau d'arrosage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Laisser le radiateur refroidir avant de le nettoyer.

ATTENTION: Procéder avec soin pour ne pas endommager les ailettes du radiateur en les nettoyant. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. S'assurer que la pression d'eau est faible lorsqu'on les rince au moyen d'un boyau.

Pare-étincelles

Le silencieux doit être purgé périodiquement de toute accumulation de calamine. Consulter le tableau d'entretien.

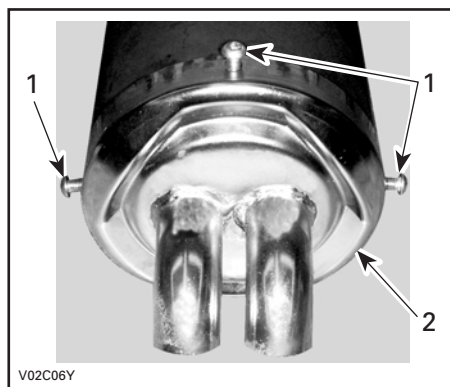
Dépose

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais effectuer cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. Porter des verres de protection et des gants. Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

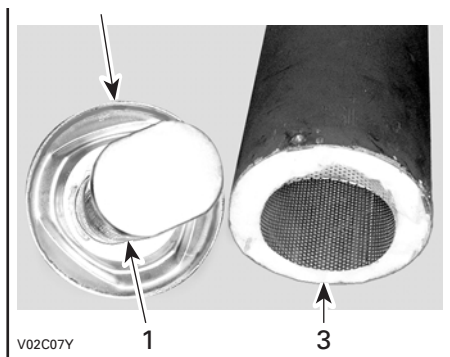
Enlever:

- les vis retenant le pare-flammes au silencieux



1. Vis
2. Pare-flammes

- le pare-flammes et le joint d'enduit d'étanchéité



1. Pare-flammes
2. Joint d'enduit d'étanchéité
3. Silencieux

- la grille intérieure

Enlever les dépôts de calamine dans le silencieux. Pour ce faire, utiliser une brosse.

REMARQUE: Se servir d'une brosse souple et prendre soin de ne pas endommager le pare-flammes.

Installation

Pour le réinstaller, procéder dans l'ordre inverse de la dépose en portant une attention particulière à ce qui suit:

Vérifier:

- la laine et la remplacer au besoin
- le pare-flammes; il ne doit être ni brisé ni troué. Le remplacer au besoin.

Éliminer l'ancien joint d'enduit d'étanchéité et en faire un neuf. Se servir de l'enduit d'étanchéité ULTRA COOPER (N/P 413 710 300).



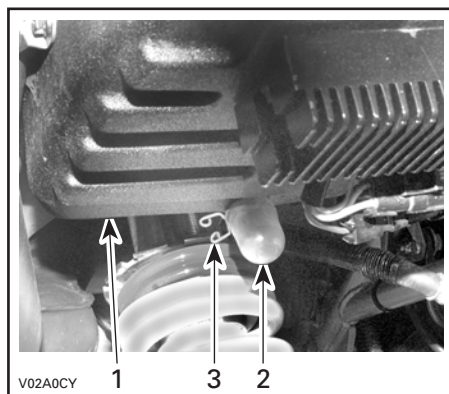
S'assurer que la laine est bien en place lorsqu'on insère la grille.

Bien aligner la grille dans la partie inférieure de l'enveloppe de silencieux.

Système d'alimentation

Nettoyage et égouttage du filtre à air

Inspecter périodiquement le bouchon de vidange du boîtier du filtre à air à la recherche d'eau ou de dépôts.



1. Boîtier du filtre à air
2. Bouchon de vidange
3. Fixation

REMARQUE: Si le véhicule est utilisé dans un milieu poussiéreux, adopter un intervalle d'inspection plus court que celui indiqué au tableau d'entretien.

Si l'on découvre de l'eau ou des dépôts, presser et enlever les fixations. Sortir les tubes de vidange.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur si l'on découvre de l'eau dans les tubes de vidange.

Si l'on découvre de l'eau ou des dépôts, inspecter, sécher ou remplacer le filtre à air selon son état.

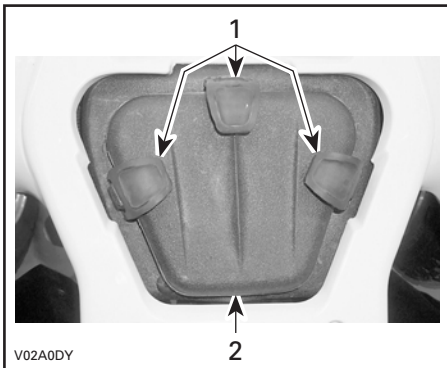
Enlever le filtre à air en procédant comme suit.

Dépose du filtre à air

ATTENTION: Ne jamais enlever ni modifier de composants du boîtier de filtre à air. Toujours utiliser des pièces d'origine pour remplacer le filtre à air et la mousse car la carburation du moteur est réglée spécifiquement en fonction de ces composants. Autrement, on peut amoindrir les performances du moteur ou même endommager celui-ci.

Enlever le siège.

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier du filtre à air.

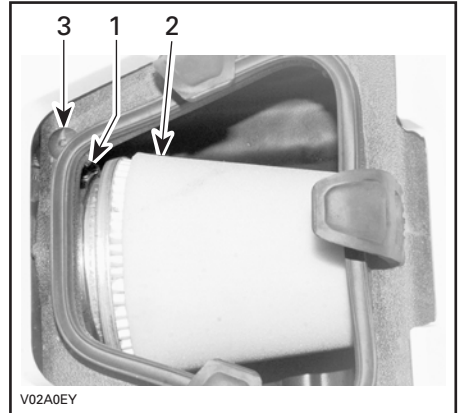


1. Dégager les fixations
2. Enlever en soulevant

Retirer le bouchon de l'orifice d'accès, le pousser à l'intérieur du boîtier de filtre à air.

Desserrer la vis sur la fixation et retirer le filtre.

Enlever la mousse.



1. Fixation
2. Filtre à air et mousse
3. Bouchon de l'orifice d'accès

Nettoyer l'intérieur du boîtier de filtre à air.

Laver le filtre à air et sa mousse avec une solution d'eau chaude et de détergent doux au besoin.

Presser la mousse afin d'en égoutter tout surplus d'eau. Laisser sécher complètement le filtre à air et la mousse.

REMARQUE: Une faible couche de poussière peut être chassée avec un jet d'air basse pression. Souffler l'air comprimé à rebours de la circulation d'air normale en service.

Si la cartouche filtrante ou la mousse est sale, la remplacer par un élément neuf.

Installation du filtre à air

Remettre en place correctement les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Systeme électrique

Batterie

Nettoyage

Nettoyer les bornes de la batterie avec une brosse métallique. Enduire les bornes de graisse diélectrique afin de les protéger contre l'oxydation.

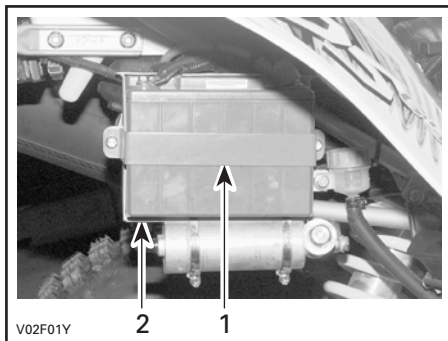
Dépose

Débrancher le câble négatif NOIR en premier, puis le câble positif.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence pour le démontage: débrancher le câble négatif NOIR d'abord. Des vapeurs d'électrolyte ou de carburant peuvent être présentes dans le compartiment-moteur, et une étincelle pourrait les enflammer et éventuellement provoquer des blessures.

Retirer les boulons retenant l'attache et le support de batterie.



1. Support de batterie
2. Attache de batterie

Installation

Remettre la batterie dans le véhicule, et fixer en place le support de batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

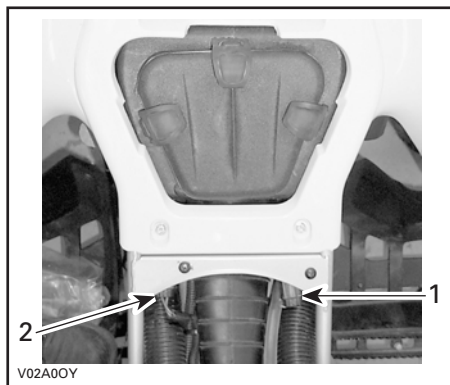
Brancher le câble positif ROUGE d'abord, puis le câble négatif. Toujours brancher le câble positif ROUGE en premier.

Fusibles

Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même puissance.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'une capacité supérieure, car cela pourrait entraîner des dommages importants.

Les fusibles sont situés sous le siège, entre le moteur et le boîtier de filtre à air.



1. Ventilateur (10 A)
2. Systeme de charge (25 A)

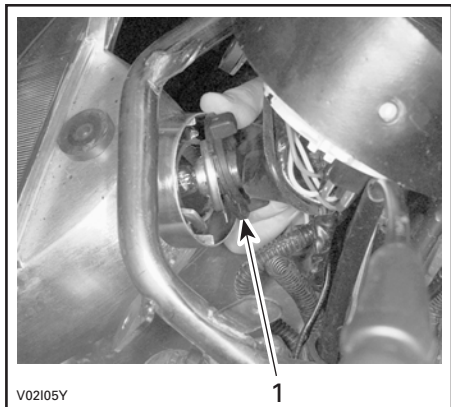
Remplacement des ampoules

Toujours vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après son remplacement.

Phare

Lorsque le phare est brûlé :

- Enlever le carénage avant et le panneau de contrôle.
- Enlever le capuchon de caoutchouc et tourner l'anneau de retenue de l'ampoule.



1. Anneau de retenue

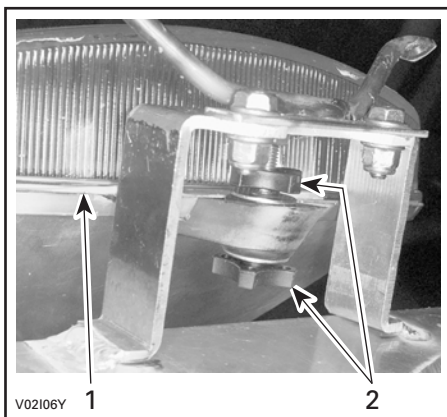
- Détacher la lampe scellée et la remplacer.

Remettre en place correctement les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

ATTENTION: Sur les modèles concernés, ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durabilité de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

Régler le faisceau lumineux en procédant comme suit :

Tourner les boutons pour régler la hauteur du faisceau selon ses préférences.



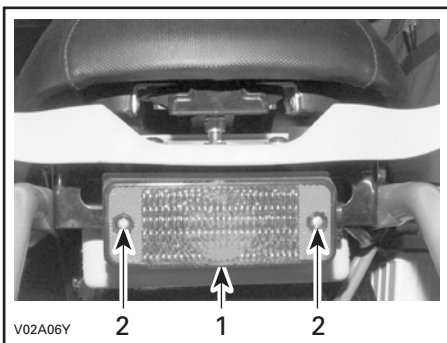
1. Phare
2. Réglage en hauteur du faisceau

Feu arrière

Dévisser les vis de la lentille pour accéder à l'ampoule.

Enfoncer l'ampoule dans sa douille et, tout en maintenant la pression, la tourner dans le sens antihoraire afin de la dégager.

Poser l'ampoule neuve en l'enfonçant d'abord dans sa douille, puis maintenir la pression tout en la tournant dans le sens horaire.



1. Lentille
2. Vis

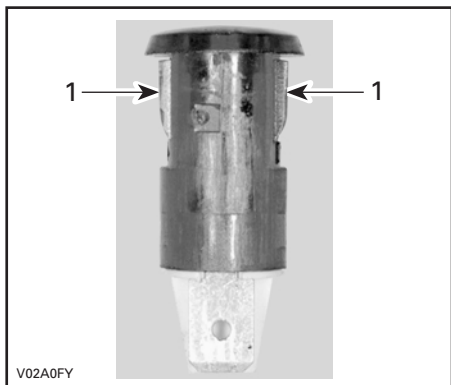
Remplacement des lampes témoins

Dépose

Enlever le panneau de contrôle.

Débrancher les fils de la lampe témoin.

Appuyer sur les deux languettes, puis extraire la lampe témoin.



1. Languettes

Installation

Pour en installer une neuve, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Groupe d'entraînement

Chaîne d'entraînement

Régler fréquemment la chaîne d'entraînement, consulter le tableau d'entretien.

AVERTISSEMENT

Tourner l'interrupteur d'allumage à la position «OFF» avant la vérification, puis régler ou lubrifier la chaîne d'entraînement.

Inspection

La chaîne de ce VTT est munie de goupilles et de rouleaux à lubrification permanente scellés par joints toriques. Toujours vérifier la chaîne d'entraînement avant d'utiliser le véhicule.

Vérifier qu'il ne manque aucun joint torique ni rouleau, ou encore que ni les joints toriques ni les rouleaux ne sont endommagés. Régler ensuite la tension.

Lubrification et nettoyage

ATTENTION: Ne jamais nettoyer la chaîne au moyen d'un pulvérisateur puissant ou de gazoline, puisqu'on pourrait endommager les joints toriques qui risqueraient alors de s'user prématurément. De plus, une panne au niveau de la chaîne d'entraînement pourrait survenir.

Nettoyer les surfaces latérales de la chaîne au moyen d'un chiffon sec.

REMARQUE: Ne pas nettoyer la chaîne à l'aide d'une brosse.

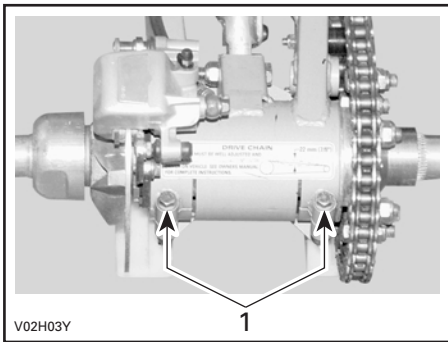
N'utiliser que le lubrifiant à chaîne d'entraînement recommandé. D'autres lubrifiants à chaîne d'entraînement pourraient contenir un solvant nuisible aux joints toriques.

Réglage

REMARQUE: Toujours régler la chaîne d'entraînement tandis que le conducteur est assis sur le véhicule.

Placer le VTT sur une surface de niveau et mettre la transmission au point mort.

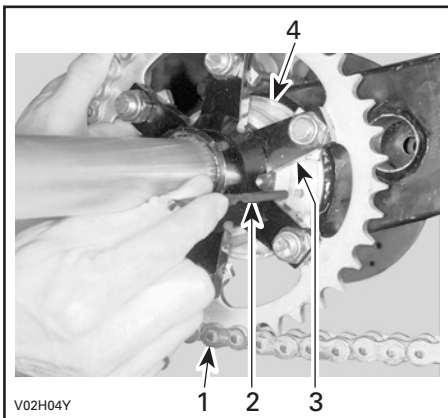
Desserrer les boulons de blocage de l'essieu arrière.



1. Boulons de blocage de l'essieu arrière

Insérer le loquet du tendeur dans le moyeu du pignon, puis dans le carter d'essieu excentrique.

Tourner l'essieu dans le sens horaire pour réduire la tension et dans le sens antihoraire pour l'accroître.



1. Chaîne d'entraînement
2. Loquet de tendeur
3. Moyeu de pignon
4. Carter d'essieu excentrique

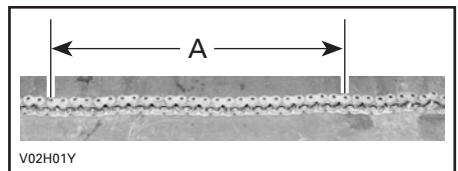
REMARQUE: Adéquatement réglée, le jeu de la chaîne se situe de 19 à 25,4 mm (3/4 à 1 po) à mi-chemin entre les pignons de chaîne.

Serrer les boulons de blocage de l'essieu arrière à 28 N•m (21 lbf •pi).

Soulever l'arrière du véhicule (sans le conducteur) et vérifier le jeu de la chaîne. Il devrait être de 44,5 à 51 mm (1-3/4 à 2 po). Sinon, le régler de nouveau.

Remplacement

La chaîne installée sur le véhicule, mesurer la distance qui sépare 13 maillons de chaîne, de la goupille centrale du premier maillon à la goupille centrale du treizième. Remplacer la chaîne d'entraînement si la distance est supérieure à celle spécifiée ci-dessous. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



A. 403 mm (15-7/8 po)

Glissière de chaîne d'entraînement

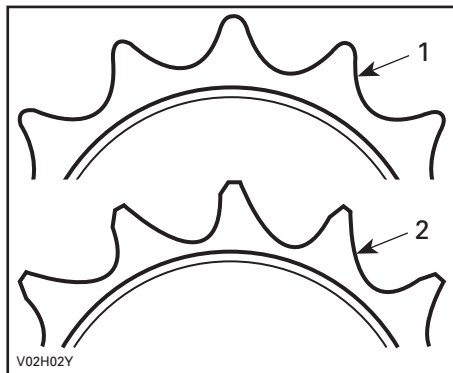
Vérifier fréquemment la glissière de chaîne d'entraînement, consulter le tableau d'entretien.

Remplacer la glissière de chaîne lorsqu'elle est usée.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour la faire remplacer.

Pignon menant et pignon mené

Vérifier que l'essieu à pignon menant et le pignon mené ne sont pas déformés.



1. En bon état
2. À remplacer

ATTENTION: Remplacer la chaîne, l'essieu à pignon menant et le pignon mené pour éviter que la chaîne et le pignon menant ne s'usent prématurément. Installer une nouvelle bague de retenue toutes les fois qu'un pignon est enlevé.

Suspension

Inspection

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites d'huile et si les fixations sont solides. En cas de fuite ou d'autre anomalie, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Réglage

Amortisseurs avant

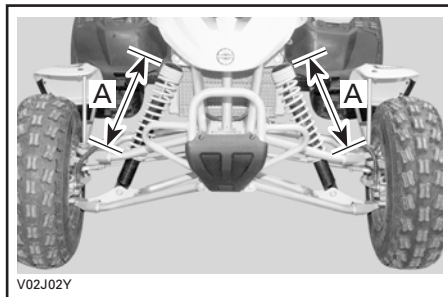
⚠ AVERTISSEMENT

Régler les deux ressorts à la même précharge. S'assurer que la précharge de chacun des ressorts est identique. Si tel n'est pas le cas, il pourrait y avoir une perte de maniabilité, de stabilité et/ou de contrôle se traduisant par un plus grand risque d'accident.

Réglage de la précharge

Tourner le ressort dans le sens horaire pour raffermir la suspension et pour circuler sur terrain accidenté.

Tourner le ressort dans le sens antihoraire pour assouplir la suspension et pour circuler sur terrain égal.



A. Même longueur

Amortisseurs arrière

⚠ AVERTISSEMENT

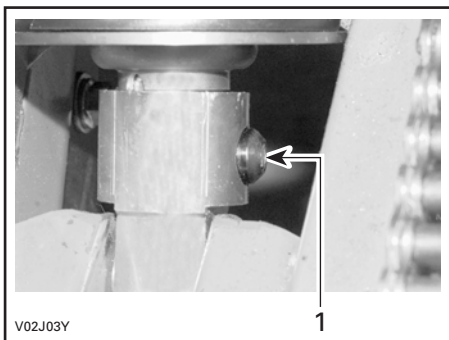
L'amortisseur arrière est muni d'un réservoir séparé qui contient de l'azote gazeux haute pression. **Ne pas tenter de désassembler le réservoir et ne pas le jeter**, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Réglage de la précharge:

- Pour la réduire:
 - Tourner l'ajusteur de ressorts dans le sens antihoraire lorsque la charge est légère et le terrain égal.
- Pour l'accroître:
 - Tourner l'ajusteur de ressorts dans le sens horaire pour raffermir la suspension et pour circuler sur terrain accidenté.

Amortissement du rebond

- Pour le réduire:
 - Tourner l'ajusteur d'amortisseurs dans le sens antihoraire lorsque la charge est légère et le terrain égal.
- Pour l'accroître:
 - Tourner l'ajusteur d'amortisseurs dans le sens horaire pour raffermir la suspension et pour circuler sur terrain accidenté.

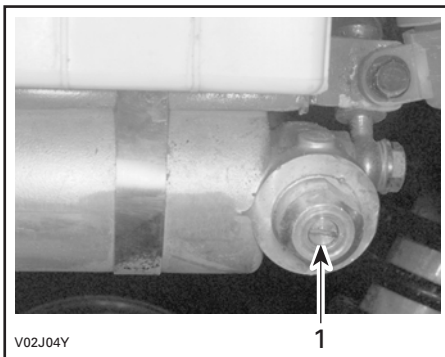


1. Ajusteur
2. Outil pour ajusteur

REMARQUE: L'outil pour ajusteur d'amortisseurs est compris dans la boîte à outils.

Amortissement de la compression

- Pour le réduire:
 - Tourner l'ajusteur du réservoir dans le sens antihoraire lorsque la charge est légère et le terrain égal.
- Pour l'accroître:
 - Tourner l'ajusteur du réservoir dans le sens horaire pour raffermir la suspension et pour circuler sur terrain accidenté.



1. Ajusteur

Pneus et roues

Pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. En cas de sous-gonflage, le pneu risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. En cas de surpression, le pneu risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme les pneus sont de type basse pression, on recommande d'employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont « froids », c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Révérer la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la boîte à outils.

PRESSION DE PNEUS		
RECOMMANDÉE	AVANT	ARRIÈRE
	35 kPa (5 lbf•po ²)	35 kPa (5 lbf•po ²)
MINIMUM	21 kPa (3 lbf•po ²)	21 kPa (3 lbf•po ²)

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour le tout-terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe manuelle et un nécessaire de réparation.

État des pneus et des roues

Vérifier si les pneus ne sont pas endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas faire la permutation des pneus entre les roues. Les pneus avant et arrière sont de tailles différentes. Les pneus sont directionnels et il faut veiller à maintenir leur sens de rotation correct pour le bon fonctionnement du véhicule.

Dépose d'une roue

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule. Placer un support sous le véhicule, de la façon indiquée. Dévisser les écrous, puis enlever la roue.

Au moment de remettre la roue en place, on recommande d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filetages. Serrer les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis exercer un couple final de 52.5 N•m (39 lbf•pi).

État des roulements de roue

Tenir fermement la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir le jeu. Si l'on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Freins

Freins avant et arrière

Les freins avant et arrière sont de type hydraulique à disque. Ces freins sont autorégulants et ne requièrent aucun réglage.

Vérifier que les raccords de conduit de frein sont solidement fixés.

Carrosserie et châssis

Compartment-moteur

Vérifier si le compartiment-moteur présente des dommages et des fuites. S'assurer que tous les colliers de tuyauterie sont bien serrés et qu'aucun tuyau n'est fissuré, plié ni endommagé de quelque autre façon.

Inspecter les fixations du silencieux, de la batterie et du réservoir. S'assurer que les connexions électriques ne sont pas corrodées et sont bien serrées.

Remplacer ou faire réparer les pièces endommagées.

État de la plaque de protection

S'assurer que les fixations sont bien serrées et que la plaque n'est pas fissurée ni endommagée de quelque autre façon. Resserrer correctement les fixations au besoin. Si la plaque est endommagée, la remplacer.

Ailes avant

S'assurer que les fixations sont bien serrées et que les ailes avant ne sont pas fissurées ni endommagées de quelque autre façon. Resserrer correctement les fixations au besoin. Si les ailes sont endommagées, les faire remplacer.



AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer les ailes avant. Les étiquettes importantes y sont toutes apposées. Utiliser un véhicule sans ailes augmente le risque d'accident.

Fixations

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Resserrer au besoin.

Loquet de siège

Enlever le siège et vérifier si le mécanisme du loquet et la tige ne sont pas usés ou endommagés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour tout remplacement de pièces.

Châssis

Vérifier si le châssis est fissuré ou endommagé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour une réparation ou pour tout remplacement de pièces.

Nettoyage et protection du véhicule

Les pièces peintes qui sont endommagées doivent être repeintes correctement afin de prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie avec une solution d'eau chaude et de savon (détersif doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détersif concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

CHARGEMENT ET TRANSPORT

Tout en lisant ce guide, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

Chargement

⚠ AVERTISSEMENT

Ce véhicule n'a pas été conçu ni fabriqué pour transporter une charge ou tirer une remorque. Si on décide d'ajouter des accessoires dans le but de transporter une charge ou de tirer une remorque, faire preuve de bon sens.

Lorsqu'on veut transporter une charge sur le véhicule, respecter les charges maximales suivantes.

Transport

Lorsqu'on transporte le VTT, il faut bien l'arrimer à la remorque avec des sangles appropriées. L'emploi de câbles ordinaires est déconseillé.

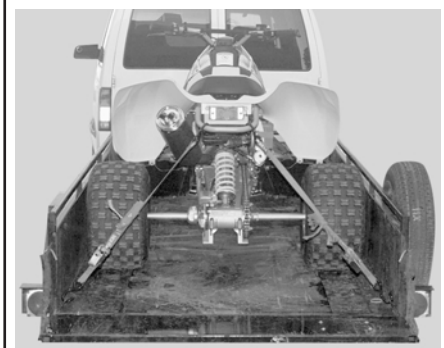
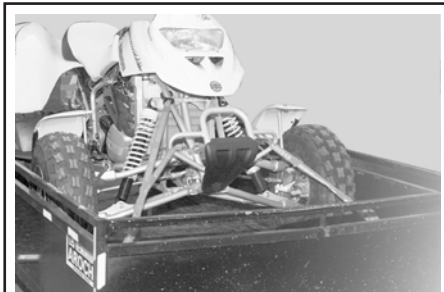
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais basculer le VTT pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (c'est-à-dire sur ses quatre roues).

Procéder comme suit:

- Placer le robinet de carburant à la position «OFF».
- Serrer le mécanisme de stationnement et sélectionner la 1^{ère} vitesse.
- Arrimer le véhicule à l'avant par le pare-chocs et à l'arrière par le châssis.

ATTENTION: L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.



⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas remorquer ce VTT derrière une automobile ou tout autre véhicule.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATION: <i>Le moteur ne tourne pas</i>	
Causes probables	Solutions
1. L'interrupteur d'allumage se trouve à la position «OFF».	Placer l'interrupteur à la position «ON».
2. La transmission n'est pas au point mort.	Placer la transmission au point mort ou presser le levier d'embrayage.
3. Batterie faible ou connexions desserrées.	Vérifier l'état des connexions et des bornes. Faire vérifier la batterie. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. L'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position «OFF».	Placer l'interrupteur à la position «ON».

CONSTATION: <i>Le moteur tourne mais refuse de démarrer</i>	
Causes probables	Solutions
1. Le mélange n'est pas suffisamment riche pour faire démarrer un moteur froid.	Vérifier le niveau de carburant et la méthode de démarrage, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'étrangleur.
2. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).	Voir les OPÉRATIONS SPÉCIALES .
3. Le carburant ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).	Vérifier le niveau de carburant. Tourner le robinet de carburant à la position «ON» (essayer également à la position «RES»). Une panne de la pompe à carburant ou du carburateur peut s'être produite. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).	Vérifier l'état du fusible d'allumage. Enlever les bougies et les rebrancher ensuite aux capuchons de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'allumage se trouve à la position «ON». Mettre le moteur en marche alors que les bougies sont mises à la masse sur le moteur, loin des trous de bougie. Si aucune étincelle n'apparaît, remplacer les bougies. Si le problème persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
5. Compression du moteur.	Si on ne détecte aucune résistance, on peut soupçonner une perte importante de compression. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATION: <i>Accélération ou puissance insuffisante du moteur</i>	
Causes probables	Solutions
1. Bougie encrassée ou endommagée.	Voir la rubrique Le moteur tourne mais refuse de démarrer.
2. Le carburant ne parvient pas au moteur.	Voir la rubrique Le moteur tourne mais refuse de démarrer.
3. Réglages du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. Surchauffe du moteur.	Voir la rubrique Surchauffe du moteur dans OPÉRATIONS SPÉCIALES. Si la surchauffe persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATION: <i>Retours de flamme au niveau du moteur</i>	
Causes probables	Solutions
1. Bougies défectueuses (accumulation de calamine).	Voir la rubrique Le moteur tourne mais refuse de démarrer.
2. Le moteur tourne en surchauffant.	Voir la rubrique Accélération ou puissance insuffisante du moteur.
3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. Mauvais réglage du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATION: <i>Ratés d'allumage du moteur</i>	
Causes probables	Solutions
1. Bougies encrassées, endommagées ou usées.	Nettoyer et vérifier les bougies et leur degré thermique. Les remplacer au besoin.
2. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système d'alimentation et le remplir de carburant neuf.

CONSTATION: <i>Le véhicule n'atteint pas sa vitesse maximale</i>	
Causes probables	Solutions
1. Moteur.	Voir la rubrique Accélération ou puissance insuffisante du moteur.
2. Mécanisme de stationnement.	S'assurer que le loquet de levier de frein est complètement déverrouillé.

CONSTATION: *Changements de vitesse brusques*

Causes probables	Solutions
1. Faible niveau d'huile dans le moteur et la transmission.	Remplir le moteur au niveau recommandé au moyen du type d'huile prescrit.
2. Système de changement de vitesse.	Essayer d'enfoncer davantage la manette d'accélérateur en changeant de vitesse.
3. Mauvais type d'huile.	Vidanger l'huile du moteur et utiliser une huile recommandée seulement.
4. Transmission.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

FICHES TECHNIQUES

BOMBARDIER DS	
NUMÉRO DE MODÈLE	7404
MOTEUR	
Type	654 BOMBARDIER-ROTAX, 4 temps, double arbre à cames en tête, chaîne d'entraînement
Nombre de cylindres	Monocylindre
Nombre de soupapes	4 soupapes à poussoirs à coupelle
Cylindrée	652 cc (39.7 po ³)
Taux de compression	9.7:1
Lubrification	À carter sec, par pompes avec filtre remplaçable (moteur et transmission lubrifiés simultanément)
Décompresseur	Automatique
Échappement	Bombardier, tuyau d'échappement en acier inoxydable, silencieux peint en acier
TRANSMISSION	
Embrayage	1 multidisque
Boîte de vitesses	5 vitesses intégrées à prise constante.
REFROIDISSEMENT	
Type	Refroidissement par liquide avec pompe à eau intégrée
Radiateur	Monté à l'avant, avec ventilateur thermostatique
CARBURATION	
Marque et type de carburateur	Mikuni BSR42, à dépression constante, avec étrangleur manuel
Régime de ralenti	± 100 1300 tr/mn
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	
Magnéto (marque et type)	Denso, 290 W
Type d'allumage	Sans rupteur, condensateur à haute tension, avance à l'allumage électronique
Réglage de l'allumage	Non réglable
Limiteur de régime moteur	7700 tr/mn (en marche avant, peu importe le rapport)
Bougies (marque et type)	NGK DR8EA
Nombre de bougies	2
Écartement des bougies	0.6 à 0.7 mm (.024 à .027 po)
Batterie	12 V, 13 Ah. Batterie sèche
Système de démarrage	Démarrateur électrique. Démarrage à n'importe quel rapport (levier d'embrayage pressé ou transmission au point mort)
Phares	60/55 W, H4V
Feux arrière et d'arrêt	8/27 W, 1157

FUSIBLES		
Ventilateur (n° 4)		15 A
Système de charge (n° 6)		25 A
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT		
Essieu arrière		Entraîné par chaîne/essieu rigide
SUSPENSION		
Avant	Type	Indépendante — double bras triangulaire
	Course	305 mm (12 po)
Arrière	Type	Rigide à bras oscillants
	Course	292 mm (11.5 po)
PNEUS		
Pression	Avant	34 kPa (5 lbf/po ²) recommandé
	Arrière	34 kPa (5 lbf/po ²) recommandé
Taille	Avant	533 DE x 178 L x 254 DI mm (21 x 7 x 10 po)
	Arrière	508 DE x 279 L x 229 DI mm (20 x 11 x 9 po)
Charge	Avant	290 kg (638 lb) maximum
	Arrière	340 kg (748 lb) maximum
ROUES		
Couple de serrage des écrous de roue		52.5 N•m (39 lbf•pi)
FREINS		
Avant		Nissin, type hydraulique, 2 disques (acier inoxydable)
Arrière		Nissin, type hydraulique, 1 disque (acier inoxydable)
Stationnement		Manette de frein de droite muni d'un loquet pour les roues avant
DIMENSIONS		
Poids à vide		209 kg (460 lb)
Longueur hors tout		1956 mm (77 po)
Largeur hors tout	Avant	1219.2 mm (48 po)
	Arrière	1270 mm (50 po)
Hauteur hors tout		1181 mm (46.5 po)
Empattement		1321 mm (52 po)
Voie	Roues avant	1048 mm (41 po)
	Roues arrière	994 mm (34 po)
Rayon de braquage		2.4 m (8 pi)
Divergence totale (véhicule au sol)		2.6 mm ± 0.5 mm (0.102 po ± 0.0197 po)
Garde au sol	Avant et sous le moteur	121 mm (4.75 po)
	Essieu arrière	105 mm (4.48 po)

LIQUIDES		
Type d'huile (moteur et transmission)	Huile à moteur SAE 10W40 de type minéral pour moteurs 4 temps, classe SH ou SJ de l'API. Ne pas utiliser d'huile synthétique ou semi-synthétique	
Liquide de refroidissement	Mélange éthylène-glycol et eau (60% éthylène-glycol et 40% eau). Employer un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium	
Type de carburant	Type	Essence super sans plomb
	Octane	91 (R + M)/2 ou plus élevé
Freins hydrauliques	Liquide de frein DOT 4	
CONTENANCES		
Autonomie du véhicule	Environ 3 heures; variable selon la température, les conditions d'utilisation et la charge	
Réservoir de carburant	12.2 L (3.5 gal É.-U.) y compris une réserve d'environ 2.4 L (0.8 gal É.-U.)	
Huile à moteur et à transmission	Total: 3.1 L (3.3 pintes É.-U.)	
Liquide de refroidissement	1.75 L (1.9 pintes É.-U.)	

DE = diamètre extérieur

L = largeur

DI = diamètre intérieur

DEL = diode électroluminescente

dia. = diamètre

Vouée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, Bombardier se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE

DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	newton-mètre	N•m
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR DES	EN ①	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•pi	lbf•po	12
lbf•po ²	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal É.-U.	L	3.79
mi/h	km/h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32
cv	kW75

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Date d'achat _____

_____ | _____ | _____ | _____
jour mois année

Date d'expiration
de la garantie _____

_____ | _____ | _____ | _____
jour mois année

À faire remplir par le concessionnaire de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre VTT afin de vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de Bombardier.



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS





AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
Produits récréatifs
Garantie VTT
Valcourt (Québec)
Canada J0E 2L0



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
Produits récréatifs
Garantie VTT
Valcourt (Québec)
Canada J0E 2L0

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un tonneau peut se produire rapidement, même pendant des manoeuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR, LE GUIDE DE SÉCURITÉ ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VTT.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre VTT lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre VTT.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE CONSOMMEZ JAMAIS D'ALCOOL OU DE DROGUES** avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce VTT quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**

©*MARQUES DE COMMERCE DE BOMBARDIER INC.
© 1999 BOMBARDIER INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS
IMPRIMÉ AU CANADA



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS